

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

FRANC DE PORT.

PRATIQUE AVEC SCIENCE.

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIETES D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Deputé du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,
Elève diplômé de l'Ecole Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agriculturist—
Membre de la Société Impériale Zoologique
d'acclimatation de Paris &c., &c.*

DECEMBRE 1864.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A LA BATISSE TOUPIN, PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

PROGRES AVEC PRUDENCE.

ABONNEMENT 1 \$1 PAR ANPAYABLE D'AVANCE.

LE SOL C'EST LA PATRIE. AMELIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS, C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

REVUE AGRICOLE.

DECEMBRE.

SOMMAIRE:—Partie Officielle.—Liste des prix accordés à l'Exposition de la Société d'Agriculture du Comté de Québec—Concours de labours.—**Partie Non-Officielle.**—La réorganisation des Sociétés d'Agriculture pour 1895—Comment obtenir le maximum d'effet utile de l'outrot.—La chambre d'Agriculture.—L'Exposition de la Société d'Agriculture du Comté de l'Islet par M. Drapeau—Améliorations foncières—Opinion de la Revue—Produits Agricoles—Opinion de la Revue—Le bétail—Chevaux, bêtes à cornes—Moutons et porcs—Industrie domestique—Le banquet—Création d'un jardin potager—Étendue du potager—Directeur des travaux du potager par la ménagère—Aperçu de l'approvisionnement des fourrages—Un navet de 30 livres.—**Voyages Agronomiques.**—Les côtes du Labrador—La baie de Forteau—L'Auro à Loup—Un poste de pêche au Labrador—Fabrication de l'huile de foie de morue—Le phare de Torteau—Les gardiens de poste ou livrer—Belle Isle.—**Travaux de la Ferme.**—Travaux du mois—Les bâtiments de ferme—Caves—Laiterie—Dalles—Porches—Fourrages—La gelée—Bois de chauffage—Magasin—Harnais—Glacière—Instruments aratoires—Engrais—Marchés—Chemins et sentiers—Bois de construction—Outils—Bétail—Chevaux et attolages—Basso-cour—Borgerie—Porcherie—Épierrer les prairies et les pâturages.—**Animaux de la Ferme.**—Le percheron comme reproducteur améliorateur de notre espèce évaluable—Gravure représentant un "Diligence"—Étalon—Percheron importé aux États Unis—Engraisements des moutons—La stabulation du bétail avec gravures représentant l'influence d'une bonne et d'une mauvaise stabulation.—**Matériel et Constructions.**—Le tarraro et ses avantages—Description du tarraro—Service de l'instrument—Réparations et soins des instruments—La charrue sous sol ou charrue de défoncement et d'assainissement—La herse et ses avantages—Le Rayonneur et le semoir à brouette.—**Le Jardin et les Fleurs.**—Le verger et la pépinière—Insectes—Étiquettes—Inulots—Echallans—Tarnplantation—Verts—Potager—Champignon—Graines—Jardins aux fleurs—Sulber—Serre chaude—Pêchers et arbricotes—Fleurs de salon et jardinage des fenêtres—Transplantation des arbres forestiers—Culture du jardin potager—Produits et soins pour leur conservation—Choix des porte-graines.—**Revue Commerciale.**—Côte du Maréchal Viger.

Partie Officielle.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE QUÉBEC.

MONSIEUR le Rédacteur de la "Revue,"—Veuillez publier dans votre journal la liste des prix ci-incluse.

Je suis, Monsieur,

Votre obt. servt.,

J. B. DELAGES,

S. A. C. A.

COMTE DE QUÉBEC.

DOMS des personnes qui ont obtenu des prix à l'Exposition Agricole du comté de Québec tenue à l'Ancienne Lorette, le 19 octobre courant :

Etalons âgés—1er prix, Félix Scullion, 2e J. B. Rochette, 3e Pierre Trudel, 4e Chs. Dorion.

Etalons de 3 ans—1er prix, Louis Boivin, 2e Jacques Belleau, 3e Léon Plamondon.

Etalons de 2 ans—1er prix, Louis Drolet, 2e Am. Trudel, 3e Jos. Blondeau.

Etalons d'un an—1er prix, Jean Jobin, 2e Ig. Trudel, 3e Michel Bédard, jr.

Juments poulinières—1er prix, J. B. Voyer, 2e Pierre Hamel, 3e Théodore Audy, 4e Thomas Plamondon, 5e Louis Trudel, 6e Clément Bédard.

Pouliches de 3 ans—1er prix, Léon Plamondon, 2e Louis Paquet, 3e Jacques Gauvin, 4e Samuel Routier.

Pouliches de 2 ans—1er prix, Jean Hamel, 2e Ls. Trudel, 3e Jacques Boivin.

Pouliches d'un an—1er prix, Chs. Dorion, 2e Ig. Paquet, 3e Jos. Beaupré.

Taureaux âgés—1er prix, West, 2e J. B. Drolet, 3e Jacq. Dion.

Taureaux de 2 ans—1er prix, Wm. Taylor, 2e Nath. Bédard, 3e Arch. West.

Taureaux d'un an—1er prix, Henry Moss, 2e Jean Hamel, 3e George West.

Vaches à lait—1er prix, Jean Petitclerc, 2e George West, 3e Félix Soullion, 4e Azarie Bédard, 5e Nath. Bédard, 6e Jean Hamel.

Génisses de 2 ans—1er prix, Jean Hamel, 2e Henry Moss, 3e J. B. Voyer.

Génisses d'un an—1er prix, Jean Hamel, 2e Félix Scullion, 3e Jos. Delage.

Vaches à lait (race canadienne)—1er prix, Chs. Paradis, 2e Jean Paradis, 3e Pierre Drolet, 4e Chs. Montreuil, 5e J. B. Rochette, 6e Wm. Taylor.

Génisses de 2 ans—1er prix, Wm. Taylor, 2e Et. Laberge, 3e Th. Hamel.

Génisses d'un an—1er prix, Jean Dion, 2e H. Barbeau, 3e Wm. Taylor.

Taureaux du printemps—1er prix, Wm. Taylor, 2e Jos. Dion.

Génisses du printemps—1er prix, Pierre Gauvin, 2s Jos. Delage.

Béliers âgés—1er prix, Théodore Audy, 2e Jos. Blais, 3e Léon Plamondon.

Agneaux—1er prix, Léon Plamondon, 2e Ig. Paquet, 3e Thomas Hamel.

Brebis—1er prix, Jacq. Dion, 2e Jos. Blais, 3e Jean Jobin, 4e Jos. Beaumont.

Agnelles—1er prix, Arch. West, 2e Jos. Blais, 3e Thomas Hamel.

Volailles—1er prix, Ant. Légraré, 2e M. Laberge, 3e Henry Moss, 4e And. West.

Verrats âgés—1er prix, Arch. West, 2e Thomas Hamel.

Do du printemps—1er prix, Chs. Paradis, 2e Chs. Roy, 3e Henry Moss.

Truies âgées—1er prix, Arch. West, 2e Henry Moss.

Do au-dessous de 20 mois—1er prix, J. B. Voyer, 2e H. Moss, 3e Wm. Meek, 4e Chs. Paradis.

Do du printemps—1er prix, Jean Jobin, 2e W. Meek, 3e C. Paradis, 4e A. West.

Beurre salé—1er prix, Chs. Paradis, 2e N. Bédard, 3e Wm. Meek, 4e Jean Jobin.
 Do frais—1er prix, Jos. Delège, 2e Chs. Paradis, 3e Jacq. Dion.
 Blé—1er prix, And. West, 2e Arch. West, 3e Messire Boucher.
 Pois—1er prix, Jacques Alain, 2e Wm. Meek.
 Orge—1er prix, W. Taylor, 3e And. Wester.
 Orge mondé—1er prix, Jos. Beaumont, 2e Chs. Paradis.
 Avoine Anglaise—1er prix, Andrew West, 2e George West.
 Do Canadienne—1er prix, George West, 2e Jos. Blais.
 Sarrazin—1er prix, Andrew West, 2e Jean Paradis.
 Grain de mil—1er prix, Edmond Cantin, 2e Pierre Hamel, 3e A. Bédard.
 Blé d'Inde—1er prix, J. B. Voyer, 2e Chs. Paradis.
 Patates—1er prix, Henry Moss, 2e Joseph Fiset, 3e Michel Hamel, 4e Wm. Taylor, 5e Jean Paradis.
 Navets—1er prix, Henry Moss, 2e Félix Scullion, 3e Wm. Taylor, 4e A. Taillon, 5e Ant. Légaré.
 Choux—1er prix, Ant. Bédard, 2e Pierre Jobin, 3e Louis Cloutier.

Oignons—1er prix, N. Bédard, 2e Ant. Bédard, 3e H. Villeneuve.
 Carottes—1er prix, Ant. Bédard, 2e Félix Scullion.
 Bettes—1er prix, Les Gauvin, 2e Chs. Rhéaume.
 Graine de lin—1er prix, N. Bédard, 2e Jean Jobin, 3e Ant. Bédard.
 Filasse—1er prix, Jos. Beaumont, 2e Ant. Trudel, 3e J. B. Drolet.
 Etoffe teinte—1er prix, Chs. Montreuil, 2e Jean Jobin, 3e Ed. Paquet.
 Do non teinte—1er prix, Les Boivin, 2e Jean Jobin, 3e Jean Petitelere.
 Flanelle croisée—1er prix, Jos. Bouré, 2e Théodore Audy, 3e N. Bédard.
 Do simple—1er prix, Jean Petitelere.
 Toile—1er prix, Jean Jobin, 2e H. Villeneuve, 3e Ls. Cloutier.

Concours de labour.

Canadiens-français—1er prix, Pierre Boivin, 2e Philippe Drolet, 3e Isidore Plamondon, 4e Jos. Urb. Bédard, 5e Jean Arcaeu.

Canadiens-anglais—1er prix, Ant. Scullion, 2e Félix Scullion, 3e George West, 4e Preston Copeman, 5e Archibald West.

J. B. DELAGE,
S. A. C. A.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LA REORGANISATION DE NOS SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

 OUS croyons devoir rappeler à nos sociétés d'Agriculture que c'est pendant le mois de décembre qu'il leur faudra réorganiser leur bureau de direction.—Antérieurement la troisième semaine de janvier était fixée comme la seule époque à laquelle cette réorganisation pouvait se faire légalement. Les inconvénients dus à l'extrême rigueur du climat à cette saison ont motivé l'amendement adopté à la dernière session. Aujourd'hui les sociétés d'Agriculture ont tout le mois de décembre pour se reconstituer, et l'assemblée générale pourra ainsi être convoquée tôt ou tard, selon l'état des voies de communication, au choix des directeurs.

Un autre avantage résultant de cet amendement c'est que les directeurs pourront plutôt prendre en considération les moyens d'action pour l'année suivante, que la collection des souscriptions, en se faisant plutôt, permettra de préparer de suite la

liste des prix et assurera le paiement prochain de l'octroi annuel. Ce sont là autant d'avantages qui peuvent déterminer les progrès d'une société d'agriculture pourvu que les directeurs y mettent de la bonne volonté et du savoir.

Pour tous ceux qui étudient les progrès réalisés par les différentes sociétés d'Agriculture de comté, il est un fait constant que les unes ne laissent rien à désirer tandis que les autres restent à peu près stationnaires. Dans le premier cas les directeurs, comprenant la grande responsabilité de leur charge, multiplient leurs efforts pour hâter les améliorations agricoles de leur localité, dans le second les directeurs sacrifient leur localité aux préjugés, à une popularité mal acquise. De crainte de froisser les souscripteurs, et les forçant à bien faire, ils flâtent leur ignorance en leur disant qu'ils sont parfaits, et leur cupidité en leur distribuant l'octroi annuel sans égard au mérite. Voilà des abus auxquels il faut remédier et nous comptons sur les hommes de cœur, dans chaque comté, où ces

abus existent, pour y remédier. Il y va de notre prospérité comme nation et ce motif seul doit être suffisant pour mériter leur concours le plus sincère.

Pour arriver au maximum d'effet utile les sociétés d'agriculture devraient employer exclusivement leurs ressources aux améliorations de tous les noms. Quel est le système actuel ? Des souscripteurs forment une bourse, le gouvernement y ajoute un octroi annuel ; puis les souscripteurs se divisent le tout, après une lutte pour déterminer qui aura la plus forte somme. Nous reconnaissons tout le bien qui peut résulter de cette concurrence pour la supériorité et nous voulons la maintenir, mais nous objectons "in toto" à la distribution de l'argent souscript et octroyé, parmi les concurrents à la liste des prix, parceque cet argent cesse dès lors de produire son effet utile, du moment qu'il est la propriété privée de l'heureux compétiteur.

Nous voudrions que l'influence de la société se continua plus loin et qu'au lieu de donner cinq dollars en prix, elle donnât par exemple un jeune verrat de race améliorée, dont l'influence s'étendrait sur tout le troupeau du cultivateur primé et doublerait ses profits.

Au lieu de \$10 en prix nous voudrions que la société donnât une bonne houe à cheval, avec laquelle le cultivateur pourrait adopter la culture des plantes sarclées, patates, blé d'inde, carottes, betteraves, navets, avec profit pour la nourriture de ses bestiaux, le nettoyage de ses terres, et la production abondante de ses grains. De même pour des charrues, des râtaux, des herse perfectionnées.

Au lieu de \$4 en prix nous voudrions que la société donnât un bon pour la saillie d'un étalon de choix importé.

Et lorsqu'à une exposition un souscripteur obtiendrait plusieurs prix pour un montant considérable, alors nous voudrions que la société donnât au lieu d'argent, soit un bélier, un taureau pur sang, ou un instrument perfectionné d'une plus grande valeur tel qu'une machine à faucher ou à moissonner, ou à nettoyer le grain, en ayant toujours soin de ne choisir que les instruments les plus perfectionnés et pouvant servir de modèle.

Voilà comment les sociétés obtiendraient le maximum d'effet utile. D'abord en faisant une bonne liste de prix, où les animaux de toutes espèces seraient primés selon leur importance, ensuite les récoltes sur pied surtout les récoltes améliorantes, sarclées

et fourragères, enfin les produits de laiterie et les manufactures domestiques. En second lieu en ne donnant pas de prix en argent, mais des prix en nature soit en reproducteurs améliorateurs ou en instruments perfectionnés, en ayant soin de convertir toutes les ressources de la société à l'achat des animaux, des instruments et des graines de semence destinés à être donnés ainsi en prix aux concurrents les plus méritants.

Dans le but de faciliter l'adoption de ce projet par nos sociétés d'agriculture nous avons préparé une série de résolutions qui pourront être adoptées par celles d'entre elles qui sont véritablement désireuses d'obtenir de leurs revenus la plus grande somme d'effets utiles. Nous ne doutons pas que plusieurs d'entre elles n'adoptent ces résolutions à leur prochaine assemblée générale de réorganisation pour l'année 1865.

1o. Que dans le but de doubler l'effet utile des concours de la société d'Agriculture du comté de N. . . les prix offerts soient à l'avenir payés en reproducteurs améliorateurs de tous les espèces et en saillies, en instruments perfectionnés et en graines de semence, achetés par la société pour être distribués aux concurrents heureux.

2o. Que la société d'Agriculture du comté de N. . . ouvre trois concours pendant l'année 1865. Le premier pour les récoltes sur pied, la meilleure tenue de la ferme, et les améliorations foncières de défrichement et autres. Le second, pour les reproducteurs de toutes les espèces, les manufactures domestiques et les produits de laiterie. Le troisième pour les laboureurs les plus habiles de chaque âge.

3o. Que les directeurs de la société d'Agriculture de N. . . soient priés de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour se procurer au plus bas prix, les reproducteurs améliorateurs, les instruments perfectionnés et les graines de semence destinés aux concours de 1865 et qui devront être choisis en prenant en considération les besoins les plus pressants du Comté.

Ces trois résolutions sont un canvas sur lequel nos sociétés de Comté peuvent travailler, mais nous n'hésitons pas à dire que celles qui les adopteront ou quelque chose d'analogue pourront compter sur les efforts du gouvernement et de la Chambre d'Agriculture, pour les aider dans l'emploi le plus productif de leur revenus. L'Hon. Geo. Brown comme président de son comité spécial et président de l'exécutif se pré-

tera tout entier, nous en sommes sur, à ces dispositions.

Et à ce sujet nous devons féliciter nos sociétés des progrès réalisés dans notre organisation agricole. Aujourd'hui nous avons comme député au ministère de l'agriculture, un des membres de notre chambre d'agriculture, M. J. C. Taché. C'est donc un point de contact entre le Conseil Supérieur de l'Agriculture et l'Exécutif. La lacune qui a trop longtemps existée entre ces deux bureaux d'un même département est enfin comblée et nous devons tout attendre de cette heureuse liaison entre la chambre et le ministère de l'agriculture. Dès cette année nous sommes en mesure de promettre de grandes améliorations et les vœux si souvent exprimés par la chambre d'agriculture seront enfin réalisés. Jamais notre organisation n'a été plus forte et nous sommes fiers de voir s'associer aux progrès de notre industrie principale, nos noms les plus hauts placés dans l'échelle du mérite et de la distinction. Avouons que depuis cinq ans nous avons amplement gagné aux transformations que le temps a réalisées et qui dans chaque mutation ont amené dans le Conseil Supérieur de notre agriculture des hommes dignes de figurer au timon de l'état. Voyons plutôt par ordre alphabétique :

Archambault, de l'Assomption, Député au Conseil Législatif.

Campbell, de St.-Hilaire, Chevalier de l'Ordre du Bain.

Casgrain, de l'Islet, Agriculteur-Propriétaire.

Chauveau, Surintendant de l'Instruction Publique.

McGee, Ministre de l'Agriculture.

Pomroy, Agriculteur-Propriétaire.

Sicotte, Ex-Procureur-Général, Juge du district de St.-Hyacinthe.

Taché, Chevalier de la Légion d'Honneur, Député au Ministère de l'Agriculture.

Tessier, Président du Conseil Législatif.

Turcotte, Député et Ex-Président de l'Assemblée Législative.

Les membres qui ont terminé leur mandat sont messieurs : Pomroy, Sicotte, Tessier et Turcotte, qui tous seront réélus, car les sociétés ont appris ce que valent pour elles l'influence d'une haute position et d'un mérite reconnu. Elles lui doivent la création des bourses en faveur de l'enseignement agricole, l'importation de graines de lin, l'encouragement de sa culture et l'importation des machines nécessaires pour le préparer. Elles lui doivent encore la créa-

tion et le soutien de la " Gazette des Campagnes " et de l'organe officiel de la chambre et des sociétés d'agriculture du Bas-Canada. Elle lui doit encore la répartition plus équitable des prix offerts dans nos concours d'agriculture. Elle lui doit surtout l'état prospère des finances de la Chambre d'Agriculture. Sa dette de \$2,000 en 1861 est aujourd'hui transformée dans un avoir de \$6,000 qui avec l'octroi de l'année donnera un capital de \$15,000 pour être employés à l'exposition provinciale de Montréal, en septembre prochain.

N'en doutons pas, le temps est proche où nous n'aurons rien à envier au Haut-Canada dans la direction intelligente donnée à notre organisation agricole et alors nous verrons les mêmes effets suivre les mêmes causes et notre agriculture avancera hardiment dans la voie du progrès.

L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE L'ISLET.

Un intérêt profond qui s'attache au travail du cultivateur et de sa famille m'inspire l'idée de vous adresser cet article, au sujet de la récente exposition agricole du comté de l'Islet.

Cette Société d'Agriculture vient de provoquer une exposition des produits de l'agriculture, de l'industrie domestique et du bétail, des diverses paroisses du comté, afin de constater la marche du perfectionnement du travail et des travailleurs, dans leurs diverses aspirations vers les réformes si chaleureusement prônées de nos jours.

Malheureusement, le mauvais état des chemins causé par les pluies constantes que nous subissons depuis deux mois, a rigoureusement empêché un grand nombre de cultivateurs à se rendre à cette fête de l'activité humaine; d'où il a résulté que la valeur de l'ensemble de cette exposition n'a pas été ce qu'elle aurait pu être, sans cette fâcheuse circonstance.

Toutefois, je constate avec bonheur que le développement des produits de l'agriculture s'opère sous d'assez heureuses perspectives: surtout les produits qui se rapportent plus particulièrement à l'industrie domestique.

Grâce à la bénigne influence qu'exercent aujourd'hui sur les masses les Sociétés d'Agriculture du comté, il arrive que l'esprit industriel en s'éveillant, s'attache à des essais qui élargissent le cercle de la puissance productive, et assurent aux résultats qui en découlent, une progression toujours croissante de bénéfices sûrs et variés.

Cependant, il serait à souhaiter que ce développement industriel, que je signale, con-

courut aussi à assurer aux chefs de familles un plus grand esprit d'économie, et une plus ferme volonté à combattre le luxe, cette plaie hideuse des campagnes, qui prend des proportions étranges et tout-à-fait inquiétantes pour l'avenir des familles qui ne vivent que par les seules ressources de l'agriculture.

Je laisse aux journaux agricoles, d'ailleurs, le soin d'inspirer le peuple des campagnes à cet effet. Cette classe de journalistes sait trop bien hâter les améliorations de l'agriculture, activer les efforts de l'intelligence, et conseiller les moyens les plus propres à accroître le bien-être, des masses, pour hésiter à croire qu'ils ne s'empressent d'entrer bientôt dans une croisade aussi patriotique, aussi sociale, et aussi morale, surtout lorsque les circonstances le réclament aussi impérieusement.

Les observations que j'ai à faire sur l'exposition agricole-industrielle du comté de l'Islet, qui a eu lieu mardi dernier, le 18 du courant, embrassent les quatre opérations qui suivent, savoir : 1° Améliorations foncières ; 2° Produits agricoles ; 3° Industrie domestique ; 4° Bétail.

AMELIORATIONS FONCIERES.

Il est admis que la grandeur et la prospérité du pays reposent essentiellement sur le déboisement de nos immenses forêts. C'est cette valeur du travail ainsi accumulée sur la propriété foncière qui apporte le bien-être et l'aisance dans la société ; qui ouvre la voie aux forces vives qui tendent à se produire ; enfin, qui assure aux classes laborieuses de nos jours, qui savent en profiter, une fructueuse aisance, résultant également du travail et de l'épargne ?

Parmi les concurrents qui sont venus étaler le fruit de " leurs sueurs volontaires d'hommes libres " répandues dans le louable travail du défrichement des terres nouvelles, — eussent-elles si souvent rappelé par l'habile rédacteur de la " Revue Agricole " à ses lecteurs, — se trouvent MM. Marcel Fortin, Abrah. Gagnon et P. St. Amand, qui ont obtenus des prix en argent pour le premier ensemencement de leurs défrichements respectifs. Le défrichement du premier concurrent heureux ci-dessus embrassait une étendue de 10 arpents.

Vinrent ensuite MM. Jos. Fafard, Fréd. Fournier, Clem. Bois et B. G. Verrault, qui reçurent aussi des prix pour avoir amélioré pour la charrue des portions de terre qui, quoique anciennement défrichée, furent ensemençées le printemps dernier pour

la première fois. Le premier concurrent, M. Fafard, a constaté une étendue de terrain ainsi améliorée s'élevant à 12 arpents et demi.

J'ai lieu de croire que de nouveaux efforts vont être tentés par les directeurs de cette Société d'Agriculture pour agrandir la sphère d'initiative de leur association, afin qu'elle puisse étendre ses embrassements jusqu'à embrasser dans son programme les diverses phases du travail de pionnier, dans la forêt.

C'est déjà chez elle un grand pas de fait dans la route du progrès, que d'encourager le premier ensemencement des terrains nouvellement défrichés ; mais il faut encore aider plus vite que cela le défricheur, s'il est possible. Pour arriver à cet heureux résultat, il faudrait donc primer ses défrichements dès le moment qu'ils sont prêts à être ensemençés, de même que ses abattis, encore non brûlés : la société s'attachant pour la plus grande étendue, dans chaque cas.

Ah ! si une telle disposition était insérée dans le programme d'encouragement des sociétés d'Agriculture de comté, c'est alors que l'on verrait grandir l'œuvre de la colonisation dans toutes les parties du Canada, et cela, sans dépenses nouvelles pour le pays ! Qu'on y réfléchisse.

OPINION DE LA " REVUE "

Le travail très-remarquable de notre infatigable agent de colonisation, M. Drapeau, rencontre trop notre manière de voir notre organisation agricole pour que nous hésitions à le reproduire tout entier en insistant sur ses dispositions les plus saillantes. Toujours depuis quatre années nous avons prétendu que nos sociétés d'agriculture devaient faire entrer le défrichement des terres incultes dans la liste des prix offerts dans chaque comté à l'encouragement agricole. A ce sujet nous avons mentionné déjà l'initiative louable du comté de l'Islet, qui, depuis plusieurs années, aide ainsi à la colonisation, plus efficacement à notre avis que toutes les sociétés de colonisation non reconnues par le gouvernement et ne possédant pas par conséquent les mêmes ressources, les mêmes octrois annuels faits à l'encouragement de l'agriculture et s'élevant pour toute la province à la somme de plus de \$100,000. Jusques à quant les préjugés de tous les noms empêcheront-ils nos sociétés d'agriculture d'utiliser une partie de cette somme au défrichement de nos terres incultes ? Au lieu de s'épuiser en

mille efforts improductifs, pourquoi ne pas associer la colonisation à l'agriculture et assoir ainsi solidement pour l'avenir toute une organisation puissante, ayant pour but l'agrandissement de notre territoire cultivé ? Espérons qu'avec le concours zélé de notre correspondant M. Stanislas Drapeau, tous les amis sincères de la colonisation comprendront enfin de quel côté il faut multiplier les efforts pour obtenir un grand résultat. Espérons surtout que la société de colonisation du Bas-Canada aidera de son influence le mouvement que nous suggérons et dès le printemps prochain nous verrons toute une population de jeunes colons activement à l'œuvre du défrichement de nos terres incultes.

PRODUITS AGRICOLES.

Les produits de l'agriculture étaient représentés par 48 échantillons de toutes espèces de grain. Sur le chiffre des compétiteurs heureux, voici quels sont ceux auxquels sont échus les premiers prix, pour les grains de meilleure qualité :

Blé,—MM. J. B. Pelletier et Eus. Chouinard.

Seigle,—MM. Chs. Moreau et J. Moreau.

Orge,—MM. J. Moreau et Ls. Caron.

Avoine,—MM. Jos. Boucher et D. Chouinard.

Mais,—MM. J. B. Pelletier et A. Jean.

Pois,—MM. J. B. Chouinard et J. B. Castonguay.

Lin,—MM. Ed. Caron et Clem. Bois.

Mil,—M. Eusèbe Chouinard.

Pour les légumes qui comprennent les patates et les navets, les concurrents heureux ont été les cultivateurs dont les noms suivent :

Pour la plus grande quantité de patates récoltées dans un demi arpent : MM. Jac. Fournier et Aug. Jean. Le premier avait mesuré 167½ minots, et le deuxième 166 minots.

Pour la plus grande quantité de navets, sans égard à l'étendue du terrain.

M. L'abbé Ls. Parant et MM. Alph. Miville et le Dr. Saluste Soy. La quantité récoltée par ces messieurs se divise comme suit :

M. l'abbé Ls. Parant, ... 500 minots.

M. Alph. Miville, 295 "

M. le Dr. Roy, 285 "

La culture du lin qui a été jusqu'ici presque nulle, commence aussi à prendre de l'essor. Voici les cultivateurs méritants auxquels les premiers prix ont été accordés

pour la plus grande étendue de terrain cultivée en lin le printemps dernier :

MM. N. Pelletier, étendue de 181 perches.

Joseph Boucher, " 180 "

P. St. Amand, " 170 "

Pour rendre le progrès vraiment fécond il serait nécessaire, suivant moi, d'ajouter au mode actuellement en vigueur dans la distribution des primes recordées aux grains, des bourses spéciales pour la plus grande étendue de terrains cultivés en plantes sarclées telles que les navets, betteraves, carottes, oignons, choux, etc. Aussi, des prix pour l'introduction dans le comté de la culture des plantes fourragères. Mais, par-dessus tout, des bourses de \$15 à \$20 accordées pour la plus vaste quantité d'engrais amassés durant l'année, d'un printemps à l'autre.

On conçoit qu'une aussi importante disposition, une fois inscrite dans le programme des sociétés d'agriculture, créerait une émulation considérable parmi les cultivateurs, entraînés qu'ils seraient par la séduction de l'appas, qui, tout en devenant pour eux une juste récompense offerte au mérite et au travail, serait pour le pays une cause des plus heureuses conséquences.

Opinion de la " Revue."

Ici encore nous conceurons entièrement avec notre ami M. Drapeau, à ce point que nous contestons "in toto" l'utilité des expositions des produits des champs dans les expositions. Nous prétendons que les prix ne devraient être accordés que pour les récoltes sur pied et nous rangeons les récoltes dans leur ordre d'importance en prenant pour base leurs qualités améliorantes. On semble oublier la classification très importante qui existe au sujet de la culture des plantes de la ferme. Ces cultures sont, ou améliorantes, ou nettoyantes, ou étouffantes, ou épuisantes. Évidemment il faut fumier d'abord les cultures améliorantes au nombre desquelles se trouvent les prairies, les enfouissements en vert, les fourrages verts ; Ensuite les cultures nettoyantes comprenant les plantes sarclées fourragères et autres ; enfin les cultures étouffantes, comme les pois et le sarrasin, viennent en troisième ordre. Mais en dernier ordre doivent nécessairement venir les cultures céréales qui sont essentiellement épuisantes et salissantes et qui n'exigent aucune façon améliorante pour leur ensemencement et leur entretien. Les beaux grains sont donc une conséquence nécessaire de la richesse du sol, sans égard aux

façons qu'il reçoit pour cette culture spéciale. Et pour être logique une société d'agriculture doit fournir d'abord les cultures améliorantes, le reste venant par surcroît.

BÉTAIL.

Le bétail, que je divise en quatre catégories, comprenait 106 pièces, comme suit :

Espèce chevaline	32 têtes.
“ bovine.....	28 “
“ ovine.....	37 “
“ porcine.....	9 “

Ces chiffres qui attestent amplement le mauvais état des communications, auraient été plus que doublés, sans cette fâcheuse occurrence.

Chevaux.

Comme d'ordinaire, c'est l'espèce chevalière qui attirait le plus d'attention dans l'assemblée. Il faut bien admettre, en effet, que l'attention et les soins des cultivateurs ne sauraient être trop dirigés vers cet objet, surtout à cette époque où les débouchés paraissent être assez considérables pour la vente de nos chevaux canadiens.

Trois débouchés principaux apparaissent à notre trafic, suivant que le constate M. Perrault : l'agriculture, l'industrie et le luxe. *L'Agriculture* veut un cheval de taille moyenne, bien étoffé, tranquille, réunissant la force à la vitesse. *L'Industrie*, pour ses lourds charrois, exige la force et des chevaux robustes et d'une encolure épaisse. Le *Luxe*, au contraire, veut un cheval réunissant l'élégance dans la taille, la souplesse du jarret et la rapidité des allures.

L'ensemble de l'espèce, toutefois, sans être bien considérable, a été satisfaisant : bien que l'indifférent des cultivateurs, pour profiter des avantages offerts par les reproducteurs de bonne race, soit encore l'apanage d'un trop grand nombre parmi eux.

Sur 17 concurrents heureux, MM. Ls. Caron, Jos. Kyrouack, J. Gagnon, Edm. Pelletier, Frs. Giasson et Chs. Gagnon ont remporté le premier prix, dans chacune des six divisions du programme.

Bêtes à cornes.

Cette partie des troupeaux exhibés comprenait des sujets de divers âges et de diverses classes. Le nombre des compétiteurs chanceux s'est élevé au chiffre 12. C'est M. l'abbé Parant et MM. M, Richard, Jos. Kyrouack et P. D. Gamache qui ont conquis les premiers prix.

Comme le bureau de direction de cette Société dirige son attention vers l'améliora-

tion de la race du pays, par des croisements étrangers d'animaux de choix, il est à croire qu'à la prochaine exposition elle apportera un meilleur classement des aptitudes, en invitant dans son programme les éleveurs d'animaux de races améliorées.

Moutons.

La collection était belle et bonne. C'est la race Leicester qui domine dans l'amélioration des troupeaux du comté. Un progrès assez sensible se fait remarquer dans l'espèce, surtout depuis qu'on y a introduit des types améliorateurs choisis. Mais pour parvenir à un avenir plus promettant, il faudrait que les cultivateurs, pour le plus grand nombre, apportassent plus de soin et d'attention. Pour tenter une aussi utile amélioration, avec quelque espoir de succès, il serait donc essentiel de se bien persuader qu'il est rigoureusement nécessaire de soustraire les troupeaux aux intempéries des saisons, et de changer le régime actuel par de bons pâturages, en été, et une nourriture plus nutritive, en hiver, par des rations de betteraves, etc.

Voici les noms des personnes auxquelles furent accordés les premiers prix : MM. E. Casgrain, Fréd. Fournier, Ls. Caron, Ls. Bois et Isaac Giasson.

Cochons.

Cette classe d'individus a presque complètement fait défaut sur le lieu de l'exposition. Cependant il y avait sur le terrain quelques reproducteurs de choix, de la race Berksoive. Quant à l'amélioration du porc, on sait que les cultivateurs n'ont qu'un seul but : celui de la production de la viande. On remarquait aussi quelques types-mères de petite race, bien taillées et offrant d'assez beaux échantillons. Les premiers prix ont échoués à MM. Marcel Richard et O. E. Casgrain, père.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

L'intérêt toujours croissant que prend cette branche de l'économie rurale, révèle au regard attentif de l'observateur une puissance créatrice qui est destinée à conjurer bien des orages sous les toits ruraux, si on sait en diriger avec intelligence les plus multiples ressorts.

Dans l'exposition qui nous occupe, les femmes des cultivateurs ont prises une initiative marquante, qui a été couronnée par les plus heureux succès. Le beurre, la laine, les toffes, la flanelle, la toile, les broderies et les tricots ont été convenablement représentés. Les échantillons, quoique peu nombreux, étaient du plus haut mérite et

bien propres à montrer toute l'habileté de celles qui les avaient confectionnés.

Le thé canadien,—quo les directeurs de la Société avaient appelé au concours par des prix particuliers,—a été également l'objet d'un bien grande attention de la part de l'assemblée.

Le tabac, dont la culture a été presque générale, a été le sujet de vives manifestations, et surtout un grand exemple bon à suivre par ceux qui n'avaient pas encore jugé propos de le cultiver. On croit généralement qu'il y a dans le comté un surplus assez considérable de tabac qui, après la consommation prise, devra être destiné pour le trafic.

Parmi les instruments aratoires confectionnés dans le comté,—en faveur desquels il est accordé des prix particuliers,—on remarquait une charrue légère, d'un modèle amélioré, destinée à l'arrachage des patates; aussi un *Peigne* d'une construction fort simple, long d'environ 15 pouces, pour égréner le lin.

Voici la liste des exposants de cette division qui ont rapportés les premiers prix :

Beurre,—M. J. B. Castonguay et Louis Bois.

Étoffes et Flanelles,—MM. Dr. S. Roy, M. l'abbé Parant, N. Pelletier, N. Boucher, Isaac Giasson et Jos. Boucher.

Toile,—MM. Jos. Boucher et Ls. Aubé.

Laine et Filasse,—MM. N. Bélanger, Prosp. Carrier, Joseph Coucher et Louis Cloutier.

Broderies et Tricots,—MM. Ls. Cloutier, Ed. Pelletier, Prud. Pelletier, M. l'abbé Deléage, Alph. Miville, Dr. N. Lavoie, Jos. Boucher et O. E. Casgrain.

Sucre,—MM. Ad. Caouette et J. B. Castonguay.

Tabac,—MM. Gerni. Giasson et Prosp. Carrier.

Thé canadien,—MM. Dr. N. Lavoie et P. Sirois.

Instruments oratoires,—MM. M. Boucher et Jos. Fafard.

LE BANQUET.

A trois heures de l'après-midi, devant une table bien servie, se trouvaient réunis les officiers et directeurs de la Société et MM. les membres du Jury. Inutile d'ajouter que tous les convives ont fait honneur au repas. Quant le calme fut rétabli dans les estomacs, si insatiables quelques minutes auparavant, il y eût alors plusieurs santés proposés, entr'autres celles-ci :

1°—Au Président de la Société.

2°—A la Chambre d'Agriculture.

3°—A MM. les membres du Jury.

4°—Au progrès de la Colonisation.

5°—A l'Agriculture et à l'Enseignement agricole.

6°—A l'industrie domestique et aux dames du comté de l'Islet.

7°—A la prospérité des Sociétés-sœurs d'Agriculture.

Etc, etc., etc.

MM. A. Dionne, O. E. Casgrain, Ed. Talbot, S. Drapeau et J. Casgrain adressèrent successivement la parole en réponse à ces divers santés, célébrant et exaltant les progrès de l'agriculture et les bienfaits qui découlent des expositions agricoles et industrielles, dans les comtés.

J'ai lieu de croire que les cultivateurs du comté rendront l'exposition de 1865 encore plus intéressante et plus brillante: car l'émulation semble prendre un élan presque général.

Je salue ces dispositions avec amour, puisque c'est par elles que nous parviendrons à faire progresser l'agriculture, cette corne d'abondance des peuples, et assurer au pays la prospérité qui lui est tant nécessaire.

Agréez, etc., etc.

STANISLAS DRAPEAU.

St. Jean Port-Joli, 22 octobre 1864.

En terminant la publication de ce compte-rendu, nous n'avons qu'un regret c'est celui de ne pas avoir à publier plus souvent l'historique des progrès de chaque société de comté. Il est vrai qu'il ne se trouve pas partout un rapporteur aussi habile que celui auquel nous devons le compte-rendu précédent, mais encore devrait-il se trouver dans chaque société un membre assez zélé pour enrégistrer dans l'organe officiel les faits les plus saillants de l'année agricole.

CULTURE DU JARDIN POTAGER.

DANS presque aucune partie du pays, on ne trouve, dans les exploitations rurales, un jardin suffisant pour la consommation du ménage; presque partout, un petit carré de terre est à peine consacré à la culture des plantes potagères les plus grossières et ordinairement des espèces les plus mal choisies, encore cette culture est-elle si mal entendue et si peu soignée, qu'on ne tire, de ce chétif jardin, qu'une très-petite partie du produit qu'on pourrait en attendre: des arbres à fruits en petit nombre, lorsqu'il y en a, et presque toujours

des espèces de la qualité la moins recommandable.

Cependant rien ne contribue davantage au bien-être des familles et à l'entretien de la santé, dans toute la population d'une ferme, que cette abondance de légumes qu'il est facile de se procurer pendant tout le cours de l'année; et la dépense qu'entraîne cette production est si petite, un potager bien soigné produit une telle masse de substances alimentaires, que, sous le rapport de l'économie dans l'entretien du ménage, un jardin est aussi utile et aussi profitable qu'il est favorable au développement du bien-être et de la santé, dans la classe des hommes employés à la culture de la terre. Je ne doute pas que beaucoup de cultivateurs ne regardent comme une espèce de luxe de consacrer un demi-arpent ou un arpent de leurs meilleures terres à la formation d'un jardin potager; mais, avec un peu plus d'expérience sur cette matière, ils s'apercevront bientôt que cet arpent leur rapporte réellement autant que trois ou quatre arpents de leurs récoltes les plus lucratives: tout ce que leur famille ou leurs gens consommeront en légumes sera autant de diminué sur la consommation du pain, consommation si énorme, qu'elle est presque incroyable dans toutes les fermes où la table n'est pas couverte d'une grande abondance de légumes. Tous les grains épargnés ainsi dans la consommation de la ferme seront conduits au marché; c'est donc comme si le jardin les eût produits. En calculant ainsi, on verra que la production du jardin est trois ou quatre fois plus considérable que celle des plus riches terres à froment; car, avec des soins et une bonne culture, on peut faire produire à un terrain, en plantes potagères divers, une masse de substances alimentaires infiniment plus considérable qu'aux meilleurs sols cultivés en céréales. On a prouvé fréquemment cette assertion pour les pommes de terre; mais elle est également vraie pour les choux, la laitue, les carottes, les navets, les pois, les haricots, etc., que l'on fait entrer dans la culture d'un jardin.

Étendue du potager.

Il est impossible d'indiquer avec précision l'étendue du terrain qu'il convient de consacrer au jardin potager dans chaque exploitation, parce que cette étendue peut varier selon plusieurs circonstances; mais on peut dire, en général, que si le jardin potager ne contient pas au moins un tiers ou un demi-arpent, pour un ménage

composé d'une douzaine de personnes de tout âge, il sera certainement trop petit; et je ne comprends pas dans cette étendue celle du verger, qui doit toujours être séparé du jardin potager. Il vaudrait encore beaucoup mieux dépasser cette étendue, afin d'être assuré qu'il y aura toujours surabondance de légumes dans le ménage; ici le superflu n'est jamais embarrassant, car il profitera aux pores que l'on élève dans la ferme, et auxquels les plantes potagères ou leurs débris conviennent si bien qu'il est très-profitable de cultiver, dans ce seul but, des laitues, des cloux ou des racines. Ainsi tout ce qui pourra excéder la consommation du ménage, pendant l'été, accroîtra très-économiquement son approvisionnement en viande de porc.

Direction des travaux du potager par la ménagère.

La plus grande difficulté qui se présente communément pour la culture d'un jardin dans une ferme, c'est de trouver la personne qui la dirigera ou qui en exécutera les travaux: les jardiniers de profession sont fort rares dans les campagnes, et d'ailleurs, à la réserve des grandes exploitations, le salaire d'un jardinier serait trop coûteux pour la ferme; le chef de l'exploitation est, d'un autre côté, trop distrait par ses occupations les plus importantes, pour pouvoir se livrer lui-même à diriger les travaux du jardin, et surtout à surveiller les ouvriers qui les exécuteront, et dont le travail est bien cher lorsqu'ils ne sont pas presque constamment sous les yeux d'un surveillant. Je ne connais qu'un moyen pour la culture économique d'un jardin dans une ferme, c'est que la fermière en prenne elle-même la direction. Par la nature même des choses, cette branche de l'économie rurale entre dans ses attributions: ses occupations sédentaires lui permettent d'avoir toujours l'œil sur le jardin, pourvu qu'il soit immédiatement attenant à la maison d'habitation; elle peut y utiliser, de la manière la plus profitable, les instants que les autres occupations du ménage laissent libres, soit pour elle, soit pour les servantes de la ferme; enfin personne ne connaît mieux qu'elle les besoins du ménage en légumes divers et pour chaque saison de l'année, en sorte que personne n'est plus à portée qu'elle de diriger les cultures de manière à assurer un approvisionnement constant. Aussi, si l'on rencontre une ferme qui se fait distinguer par un jardin potager plus étendu et plus soigné que les autres, que l'on prenne des informations,

et l'on reconnaîtra toujours que c'est la ménagère qui en dirige la culture. A toutes celles qui voudront prendre ce soin, je promets la plus agréable distraction à leurs travaux intérieurs, et une source de bien être pour le ménage et de jouissances pour elles-mêmes, qui feront bientôt pour elles, de la culture du jardin, l'occupation la plus douce et la plus attrayante. C'est donc principalement aux épouses ou aux filles de fermiers que j'adresse les instructions abrégées que je vais donner pour chaque mois, sur les travaux du jardin potager. Je bornerai ces instructions aux procédés les plus simples et à la culture des plantes les plus usuelles, c'est-à-dire, à celles que l'on désigne communément sous le nom de *gros légumes* et que l'on peut cultiver avec le plus de profit, parce qu'elles fournissent à la consommation une grande masse d'aliments : quant aux plantes potagères dont la culture est plutôt d'agrément que d'utilité économique, et qui ne paraissent, en conséquence, que sur la table des personnes qui peuvent en payer la dépense, ou des habitants des villes dont les goûts sont satisfaits par des jardiniers qui font de cet art une profession, je ne m'en occuperai pas. Je n'oublierai pas non plus que la classe à laquelle je m'adresse n'a, en général, aucune idée des procédés de la culture des jardins : en conséquence, je ne craindrai pas d'entrer, relativement à ces procédés, dans des détails qui pourraient paraître superflus à beaucoup de mes lecteurs.

Lorsqu'on veut établir un jardin, c'est en hiver qu'il faut s'occuper du choix et de la disposition du terrain qu'on y consacra : c'est pour cela que je place ici les considérations qui doivent déterminer un cultivateur à s'occuper sérieusement de cet objet. S'il est assez heureux pour trouver dans sa ménagère de la disposition à entrer dans ses vues, il faut que, de son côté, il s'efforce de la seconder et de lui rendre cette tâche douce et facile : il mettra à sa disposition, pour cet objet, le terrain qui est le plus à sa convenance ; il le fera enclore avec soin, de manière à le mettre à l'abri des dégâts de la volaille, le fîeau le plus funeste des jardins dans le voisinage des habitations rurales ; il lui donnera, si cela lui est nécessaire, des aides, surtout au moment où il faut bêcher le terrain ; il lui laissera, dans la direction des travaux et des cultures, cette entière indépendance qui peut seule nous inspirer un vif intérêt pour le succès de tout ce que nous entreprenons ; enfin il ne plaindra pas le fumier

dont la ménagère aura besoin pour le service du jardin ; car abondance de légumes suppose abondance de fumier, et le cultivateur peut être assuré qu'aucune portion de son tas de fumier ne sera employée d'une manière plus profitable que celle qui prendra le chemin du jardin.

APERÇU DE L'APPROVISIONNEMENT DES FOURRAGES.



U commencement de ce mois, on a généralement consommé quelque chose de l'approvisionnement d'hiver en fourrages et racines. Un cultivateur soigneux ne doit pas manquer de se rendre compte, vers cette époque, le plus exactement qu'il le peut, de la situation de son approvisionnement, afin de régler, en conséquence, la consommation journalière. C'est faute de se livrer à de semblables recherches qu'il arrive si souvent que des cultivateurs se trouvent dans la pénurie de fourrages au commencement du printemps, peut-être après les avoir dilapidés pendant l'hiver. Celui qui prend bien ses mesures, au contraire, sait se ménager un excédant d'approvisionnement, parce que les herbes sont souvent en retard au printemps par l'effet des intempéries. Lorsqu'on a tenu exactement note des quantités rentrées, et lorsque la consommation de chaque jour est réglée et inscrite, comme on ne devrait jamais manquer de le faire, rien n'est plus facile que de prendre ses mesures de manière à ne se trouver jamais au dépourvu et à prévenir tout abus dans les distributions ; mais, comme il peut s'être glissé quelque inexactitude dans les notes, il est toujours bon de s'assurer, au moins une fois pendant l'hiver, par l'inspection des magasins, de l'état réel des choses.

UN NAVET DE TRENTE LIVRES.

On peut voir dans la vitrine de M. Brousseau, un magnifique échantillon de la culture déjà bien connue du public de M. le curé Duguay, de Ste. Flavie, comté de Rimouski.

L'échantillon en question est un superbe navet de 41 pouces de circonférence et du poids énorme de 30 livres. La récolte de légumes et d'oignons, pour lesquels la ferme de M. le curé de Ste. Flavie est renommée, a été très-belle cette année, malgré le retard apporté dans la croissance par l'extrême sécheresse.

M. Duguay, dans une lettre écrite à un ami, l'informe que la culture du lin a pris

des proportions considérables dans le comté de Rimouski ; il cite un cultivateur qui a produit à sa part deux cents cinquante livres de filasse, et un autre dont la récolte s'est élevée à huit cents bottes de lin. " Je

"pense, dit M. le Curé de Ste.-Hélène, " que nos cultivateurs sont bien décidés à " remplacer le coton américain par la toile " canadienne et les étoffes étrangères par " les étoffes du pays."—*C. du Canada.*

VOYAGES AGRONOMIQUES.

LA CÔTE DU LABRADOR.



UNE heure du matin le 9 juin, nous levions l'ancre à la Pointe Est de l'Île d'Anticosti faisant route pour la Côte du Labrador dans une direction Nord Est. Il était une heure de l'après midi lorsque nous fîmes terre au large du Cap Whittle. Plus nous approchions de la Côte et plus son extrême aridité nous étonnait. Pas un arbre pour reposer la vue sur tout ce littoral stérile et dénudé. Partout des rochers et à peine dans les bas fonds, sous le couvert des abris, quelque végétation herbacée malade étouffée en grande partie par une épaisse couche de mousse spongieuse. Nous cotoyons jusqu'à la nuit ces rivages inhospitaliers dont la monotonie ne laisse rien dans le souvenir. Tous les coteaux, toutes les baies, toutes les pointes se ressemblent à très peu près en sorte qu'il est impossible, même pour le navigateur expérimenté, de distinguer exactement le point où il se trouve.

La baie de Forteau.

De bonne heure le 30 nous entrons dans la Baie de Forteau, le point le plus important de la Côte du Labrador. Il y a ici une petite Eglise en bois et une vingtaine d'habitations avec dépendances pour la pêche. Comme la baie est profonde et sûre nous y rencontrons une frégate à vapeur, un bric et plusieurs goélettes. Un vent de sud très violent nous empêche de débarquer les approvisionnements du phare et nous force à sortir sans jeter l'ancre pour aller à l'anse à Loup, à neuf miles plus bas pour opérer le débarquement. Cette anse et la Baie de Forteau forment un véritable fer à cheval autour du cap sur lequel s'élève le phare de Forteau. En entrant dans cette nouvelle baie nous sommes très surpris de nous trouver en face d'un établissement de pêche d'une douzaine de bâtisses considérables, vers lesquelles se dirigent tout un escadron de petits bateaux pêcheurs, chassés de la haute mer par un vent de plus en plus violent.

L'Anse à Loup.

Abrités du vent d'ouest par de hautes collines, nous commençons le débarquement et profitons de la première chaloupe pour nous rendre à terre. Notre attention fut attirée tout d'abord par la pêche du capelan. Souvent nous avions entendu ces descriptions, que nous pensions fabuleuses, des bancs de morues, de harengs, de capelans mais il ne nous avait jamais été donné de voir par nous mêmes ces flots de poissons mesurant plusieurs pieds de profondeur et envahissant une côte de plusieurs milles. Nous crûmes d'abord, voir dans l'eau le reflet des nuages, mais avec plus d'attention nous distinguâmes, dans ces grandes ombres, une masse compacte de poissons frétilant que chaque vague jetait sur le rivage, pour être repris par la vague suivante. Plusieurs pêcheurs étaient occupés à cette pêche que nous pourrions appeler miraculeuse. Le filet qu'ils emploient mesure cinq pieds de diamètre. La circonférence est garnie de balles et après s'être enfoncée tout autour du poisson, se replie en dedans au moyen de petites cordes se rattachant toutes à un brin principal, tiré par la main du pêcheur et passant par une ouverture, pratiquée au milieu du filet et garnie d'un cerceau en corne de bœuf. Le poisson est ainsi ensaché, dans ce replis, en quantité assez considérable par exiger toute la force d'un homme pour le tirer sur le rivage. En contemplant ces flots de poissons, encombrant la côte, et se déclinant comme des nuages épais sur le sable doré, nous ne pouvions en croire nos yeux. Mais lorsqu'en nous baissant au-dessus de l'eau, nous saisissions à pleines mains, vingt poissons tout grouillants que nous rendions aussitôt à leur élément, nous nous perdions en calculs sur les millions improductifs contenues dans nos pêcheries du golfe.

Un poste de pêche au Labrador.

Après la première curiosité donnée à la pêche au capelan, nous visitons le poste dans ses détails. Les vignaux s'étendent sur le flanc des collines tandis que les chauffaux, s'avancent au large, à huit pieds d'eau ;

Les chaufaux sont recouverts de bâtisses élevées à l'aide des bois de construction de la localité et de matériaux importés de Terre-Neuve. Car nous sommes ici sur le territoire de Terre-Neuve, et tous les pêcheurs de la localité ne sont ici que pour deux mois, après lesquels ils retournent à St. Jean de Terre-Neuve, leur résidence. Quand nous parlons des bois de construction de la localité, nous mentionnons des arbres verts mesurant 14 pieds de hauteur sur 14 pouces de diamètre à leur base. Ces arbres poussent dans les vallées profondes qui se trouvent à huit lieues en arrière et qui sont abritées contre les vents dominants par les hauteurs voisines. Quelques-uns de ces arbres étaient en réserve sur le rivage et nous pûmes les étudier dans leurs détails. Un de ces arbres long de 14 pieds comptait 120 années de végétation, ainsi que nous pûmes nous en assurer par les couches concentriques de sa plus grande coupe qui représentaient autant d'années. Le tronc était entièrement noué et ses rameaux partaient du niveau du sol. En observant les couches concentriques elles-mêmes, nous remarquâmes que la croissance des premières années était assez rapide, tandis qu'à quatre-vingts ans et au-dessus la croissance était presque nulle et quelques fois impossible à établir. Nous dûmes nous expliquer ce fait en nous rappelant que pendant la première période de végétation, l'arbre est sous le couvert du bois qui l'abrite et rencontre une couche superficielle de terre riche par les débris végétaux. Mais, arrivé à une certaine hauteur, il est arrêté dans sa croissance par les vents terribles de cette région glaciale, tandis que les racines ont atteint le roc et sont arrêtées elles aussi dans leur travail de nutrition. Delà il résulte un arrêt dans la végétation et la croissance.

Fabrication de l'huile de foie de morue.

Si les malheureux atteints de phthisie pulmonaire, avaient conscience de la manière expéditive dont se prépare l'huile de foie de morue, il leur en coûterait certainement de se mettre à son régime. Notre spécialité agricole nous a habitué à beaucoup de manipulations repoussantes, mais jamais nous n'en avons rencontré qui pussent égaler celles de la fabrication de l'huile de foie de morue. Et dire que cette préparation ne devait pas se manier au bout de la fourche ou de la pelle, mais devait se prendre, avec une cuillère d'argent, par de charmantes petites bouches bien délicates

et bien capricieuses. C'est à ne pas y croire.

Au reste, la préparation est on ne peut plus simple. Au moment où les morues sont éentrées, les foies sont arrachés et jetés dans un quart, puis transvidés dans une barrique, exposée à l'air et au soleil sur le rivage. La décomposition marche vite et chaque jour on ajoute de nouveaux foies jusqu'à ce que la barrique soit pleine. Lorsque la décomposition est complète, la bonde est enlevée, et l'huile se décainte en passant par un filtre de branches de sapin, clouées autour de la bonde à l'intérieur de la barrique. L'huile décaintée, la barrique reçoit de nouveaux foies et l'opération continue. Il y avait une douzaine de ces barriques en fermentation, sur le rivage à l'époque où nous visitâmes le poste. Pour obvier à tout ce qu'il y a de repoussant dans cette préparation, on a adopté un système de distillation qui ne laisse rien à désirer au point de vue de la propreté et de la pureté de l'huile obtenue. Mais depuis six ans, cet appareil n'avait pas fonctionné et on se trouvait très-bien de l'ancien système.

La fabrication de l'huile de loup marin et de baleine se fait absolument sur le même principe et sur le rivage sont construits deux pressoirs mesurant dix pieds carrés sur douze de hauteur destinés à cette fabrication. Ces immenses caisses sont à double fond et à double parois entre lesquelles sont disposés des branches de sapin agissant comme filtres. Les parois intérieures sont bâties en gaules espacées de manière à permettre l'écoulement de l'huile jusqu'au double fond. Dans l'intérieur du pressoir les quartiers de baleine et de loup marin sont empilés en quantité suffisante et tandis que le soleil hâte leur décomposition, l'huile s'échappe, pénètre jusqu'au double fond et est recueillie au moyen d'un conduit dans un tonneau placé en dessous du pressoir.

LE PHARE DE FORTEAU.

Nous nous rendons au phare, à deux milles de l'Anse au Loup, en suivant un sentier tracé sur les hautes falaises de la côte. Partout la même aridité, et l'éternelle mousse recouvrant le roc. Quelques bas fonds pourtant poussent une herbe composée de graminées peu nutritives comme fourrages, mais utilisées pour le pâturage de l'unique cheval de cette sauvage région. M. Blanpied, le gardien du phare, est un homme d'un mérite peu ordinaire dans sa spécialité. L'ordre le plus parfait se voit à chaque pas dans son établissement qui

ne laisse rien à désirer comme entretien et comme propriété. Il est parvenu à transporter du voisinage assez de terre pour se faire un jardin et un petit champ de légumes d'un demi arpent en superficie. A l'aide de broussailles disposées comme abris à sept pieds de hauteur, tout autour de ses cultures, il est arrivé à modifier le climat de la localité et à obtenir des produits fort beaux de son potager. Les choux surtout, y réussissent très-bien avec tout le soin qu'ils reçoivent. Pour donner une idée de l'isolement où se trouve M. Blanpied par rapport au Canada, nous dirons seulement que les plants de choux que nous avons vus dans son jardin venaient de Guernsey.

Après avoir visité le phare qui est de construction semblable à celle de la Pointe Ouest de l'île d'Anticosti, nous passâmes en revue les approvisionnements. Les articles de vêtement étaient ici dans un ordre parfait. Nos lecteurs ignorent peut-être que le gouvernement a des dépôts non-seulement de farine et de lard, mais encore de vêtements aux trois phares de l'île d'Anticosti, et à celui de Forteau. Les vêtements destinés aux naufragés nécessitent se composent de chemises, calçons, bas, paletots, pantalons, casques, mitaines, chaussures, etc., etc. Les dépôts sont suffisants pour vêtir complètement 24 naufragés en moyen ne.

Les gardiens du poste en hiver.

Vendredi, le 1er juillet, nous sommes encore retenus dans l'Anse à Loup par le vent de sud-ouest qui nous empêche d'aller à Belle-Isle. Nous profitons de la journée pour nous rendre au fond de la Baie à trois milles de distance, et visiter un autre établissement de pêche ayant une vingtaine de maisons et dépendances. Pendant cette excursion, l'intérieur du pays nous offre les mêmes caractères que nous avons remarqués déjà. Une vingtaine de chiens croisés esquimaux sont couchés autour de la résidence du gardien, mais un seul conserve les caractères de la race. Quatre hommes sont chargés de la garde du poste pendant l'hiver, et l'un d'eux, nous donne quelques renseignements sur la localité. Tant que la navigation est ouverte, ils habitent leurs résidences sur le rivage et surveillent les écumeurs de mer. Le transport du bois de chauffage est alors une de leurs occupations les plus constantes. Ils vont à plusieurs milles, couper des fagots dans les bas fonds et les attelages de chiens les traînent jusqu'à la maison. Le traîneau dont on se sert a deux pieds de lar-

geur et huit de longueur. Attelé de trois chiens lorsque la neige est ferme, et elle l'est presque toujours dans ce pays, il peut transporter un baril de lard de 300 lbs. ou 18 perches de 12 pieds. Le traîneau pour le transport des personnes est garni en os de baleine et mesure 10 pieds de longueur. Les membres en sont reliés par des barreaux de trois pouces, attachés aux pâtiens par des ficelles. Ce qui permet au traîneau de se tordre dans tous les sens et de ne pas verser. Pour l'attelage, il est aussi simple qu'ingénieux. Il se compose d'une courroi épaisse d'un quart de pouce et longue de six pieds à peu près. Cette courroi est pliée en deux et nouée au premier pied, puis à huit pouces plus loin. Cette ouverture de huit pouces forme le collier, le premier pied de corde double forme le surdos, tandis que les seize pouces de corde restant passent comme une martingale entre les pattes de devant et vont s'attacher au surdos chacun de leur côté. L'attelage est ainsi complet et il n'y a plus qu'à le relier au traîneau par un trait en corde qui s'attache au surdos, juste au-dessus de la croupe. De chaque côté de ce trait principal sont ensuite attachés deux par deux tous les autres chiens, qui suivent dans les traces du premier. Aussitôt que l'hiver se fait plus vivement sentir, les gardiens abandonnent le rivage et se retirent en arrière plus près du bois où ils trouvent un abri contre les vents les plus violents et du combustible à leur portée, sans mentionner la chasse.

BELLE ISLE.

Samedi, le 2 juillet, le vent ayant changé, nous levons l'ancre en route pour Belle-Isle. Ici le détroit se resserre et les côtes de Terre-Neuve sont parfaitement visibles du Labrador. Pour surcroît de difficulté, le vent d'Est franchit, la brume s'élève et la boussole nous permet seule de nous orienter sûrement. Autour de nous flottent encore quelques glaces tardives et un froid intense rend impossible la promenade sur le pont. Enfin, à 11 heures, nous sommes à quelques cents verges de l'île, et nous ne pouvons voir sans frissonner encore d'avantage les monceaux de neige qui emplissent encore les ravins de ces gorges profondes. Nous sommes portés à croire qu'il y a là de la neige toute l'année. Nous jetons l'ancre sous l'abri des hautes falaises qui s'élèvent au-dessus de l'océan. Un quai a été construit sur le seul point accessible de l'île et en suivant les sinuosités d'une gorge étroite, une côte longue d'un mille et

très-escarpée nous permet d'arriver jusqu'au phare. De cette hauteur notre vue s'étend au loin vers l'océan et embrasse un rayon immense. A nos pieds est encre notre vaisseau qui nous paraît de la grandeur d'un petit canot. La falaise est assez escarpée pour nous faire craindre de tomber à la mer d'un seul bond. Tout ce que nous voyons de l'île est le tableau le plus saisissant de son extrême nudité. Partout le roc est saillant et la mousse même que nous rencontrons sur les côtes du Labrador se refuse d'y pousser. Cependant le gardien nous informe qu'à l'autre extrémité de l'île, qui a sept miles de longueur, il se trouve dans un basfond quelques branchages. Au reste, il n'y a pas de chasse sur cette île désolée, et si quelque renard ou quelque ours s'y rencontrent rarement, c'est le printemps, lorsque les glaces de la côte, poussées par le vent, leur servent de moyen de transport. C'est ainsi que nous avons vu cinq peaux de renards blancs venus de cette manière le printemps dernier.

Par un hasard fort heureux, il se trouve trois petits lacs, placés en échelon sur le bord de la côte; l'eau est douce et le poisson y abonde. Mais c'est là la seule ressource de l'île, et le gardien doit y être approvisionné de tout y compris le charbon,

le foin et le bois de construction le plus menu.

Le phare est de construction récente et est bâti sur le même plan, que celui de la pointe Ouest avec cette différence qu'étant situé sur un point très-élevé, il n'a que 40 pieds de hauteur, la résidence et les dépendances sont dans un excellent état. Un canon de 32 est tiré toutes les demi-heures les jours de brume.

Après avoir opéré le débarquement des approvisionnements, nous attendons le lendemain pour commencer le voyage de retour après avoir franchi une distance de 300 lieues. Dimanche, le 3 juillet, par un temps calme et magnifique, nous allons jeter l'ancre dans la baie de Forteau pour un service particulier. Nous profitons du débarquement pour faire une excursion dans l'intérieur de la Baie. Le sol est couvert d'une mousse spongieuse dans laquelle le pied enfonce de 4 pouces et à l'abri des buttes, nous remarquons quelques branchages rampant sur le sol. Mais bien que le regard s'étende dans un rayon de deux lieues, nous n'avons pas un arbre en vue. Dans l'après-midi, nous laissons pour toujours la côte du Labrador avec le souvenir de l'extrême aridité de toute cette région fermée pour jamais à l'exploitation agricole.

TRAVAUX DE LA FERME.

TRAVAUX DU MOIS.



A ferme pendant l'hiver offre peu de travaux pressants et l'agriculteur intelligent doit profiter du repos dont il jouit pour se livrer aux études agricoles. Malheureusement nous croyons trop à la pratique et pas assez à la théorie.

Quelques heures données tous les jours à cette époque à la lecture de la "Revue Agricole" ne manqueront pas de faire naître une foule d'idées neuves dont le résultat sera une augmentation de produits. C'est à cette époque, que les sociétés d'agriculture de comté doivent se réunir pour discuter les questions pratiques encore douteuses. Chaque cultivateur devrait repasser les opérations de l'année, établir les profits et les pertes, afin de se guider dans la marche à suivre pendant l'année qui commence.

Les batiments de Ferme.

Seront mis en ordre complètement. Les récoltes racines doivent être protégées

contre la gelée. Les pompes entourées de paille ou mieux de fumier d'écurie, retenue par un quart sans fond, traversé par le corps de la pompe. Il est bon de jeter de la cendre ou de la terre dans les endroits trop glissants ou passe le bétail, de manière à éviter les chutes toujours dangereuses.

Caves.

Chaque fois qu'il fait beau et doux, on ouvrira les soupiraux pour bien ventiler. La propreté est de rigueur et les trous de rats doivent être immédiatement bouchés avec des morceaux de bouteilles et du ciment.

Laiterie.

Colorer le beurre en donnant des carottes aux vaches laitières.

Dalles.

Nettoyer les dalles des feuilles, de la glace, etc. Lorsqu'il fait doux, pour que l'eau ne coule pas le long des bâtiments et pour qu'il ait toujours une bonne provision d'eau douce pour le lavage.

Perches.

Il est prudent de tirer plus de perches qu'on n'en a besoin; il faut profiter des premiers beaux chemins.

Fourrages.

Couper les gros fourrages, puis mouiller saler et saupoudrer de tourteaux de lin ou de son pour donner du goût, et laisser tremper, tout en brassant de temps en temps jusqu'à ce que toute la masse soit bien mélangée. Tous les animaux de la ferme consommeront les gros fourrages ainsi préparés. Les mauvais fourrages ne doivent être utilisés que pour la litière.

La gelée.

Pour prévenir l'action de la gelée sur les poteaux une poignée de sel jetée au pied est infailible. Dégeler les végétaux et les viandes lentement, en les plaçant d'abord dans de l'eau glacée.

Bois de chauffage.

Couper d'abord la provision nécessaire puis profiter des premiers beaux chemins en faisant plusieurs voitures.

Magasins.

Battre et mettre le grain aussitôt que possible dans un magasin bien ventilé, sec et à l'abri des rats. Plus d'un cultivateur perd en grain par les rats et les souris. L'hivernement d'un cheval. Ils se multiplient avec une rapidité prodigieuse pourvu qu'ils aient accès au grain. Employer tous les moyens possibles pour les détruire. Un chat est d'un grand secours dans les granges, mais il faut lui interdire le magasin, à moins qu'il n'ait contracté des habitudes de propreté. Le blé-d'inde se conserve mieux sur l'épi; s'il doit être consommé cet hiver il faut l'égrainer à temps perdu, mais s'il doit être gardé jusqu'à l'été il faut le laisser sur l'épi.

Harnais.

Les essayer chaque fois qu'ils ont été mouillés, et huiler avant qu'ils sèchent. Tous les harnais doivent être visités et mis en ordre.

Glacière.

Emplir la glacière par un temps froid parce qu'alors la glace est ferme. Les blocs doivent être placés sur leur côté autant que possible emmagasinés de bonne heure le matin, alors que la température est au-dessous de zéro. La première glace est la meilleure.

Instruments aratoires.

Faire un choix des meilleurs instruments nécessaires à la ferme, surtout si le cultivateur adopte les plantes sarclées.

Engrais.

Faire le fumier sous couverture de manière à le soustraire à la gelée. C'est l'époque de la récolte des fumiers et il faut en accumuler autant que possible. Faire des composts avec un mélange de tourbe et de terre. Ne rien perdre du purin, ni de toutes les substances autour des bâtiments, susceptibles de décomposition. Le tas de fumier doit être maintenu humide, carré et de niveau. Il doit être enlevé de suite s'il touche quelque bâtiment.

Marche.

Aux premiers beaux chemins conduire les produits au marché; les prix sont maintenant assez élevés. Utiliser les retours avec des engrais. Vendre le grain sur échantillon, avec garantie et liberté de transport à volonté, si c'est possible.

Chemins et sentiers.

Immédiatement après chaque tempête de neige, ouvrir les chemins. Une herse, attelée de un ou deux chevaux, devra immédiatement tracer un chemin de 4 pieds dans chaque rang et de cette manière les voisins pourront se visiter, les enfants aller à l'école, et tout le monde se rendre à l'église. Sans cela les chemins sont impraticables pendant plusieurs jours.

Bois de construction.

Il ne faut pas abattre les arbres en laissant de hautes souches, et sans protéger les jeunes pouces voisins. Le tirage des billots dans les bois marécageux doit se faire aussitôt que la glace permet le passage du traîneau.

Outils.

Les graisser pour prévenir la rouille, et réparer. Faire des dents de râtaux, des fourches et autres petits instruments nécessaires aux travaux des champs.

Le bétail.

Il ne faut garder d'animaux que le nombre qu'on peut nourrir abondamment; de la litière pour tous. Les vaches laitières et les bœufs d'engrais ont besoin de repos, mais les animaux de travail et le jeune bétail doivent prendre quelques heures d'exercices tous les jours, à moins que le temps soit très-mauvais. Une fois à l'étable ils seront tenus chaudement. Le fourrage doit toujours être donné au râtelier, et non par terre. Si le cultivateur ne peut se procurer du sel en pierres que le bétail lèche à volonté il devra leur donner une ration de sel par semaine. Dans ce cas où les animaux ont des pous, l'application d'onguent mercuriel mêlé de lard en arrière des cornes, les fera disparaître. Les fourrages

racines seront invariablement coupés et consommés dans l'ordre suivant, d'abord les navets, puis les betteraves et plus tard les rutabagas. Les bœufs à l'engrais exigent plus de soins maintenant que jamais.

Chevaux.

Les tenir bien ferrés. S'ils ont chaud les protéger contre le froid avec une couverture. Une bonne litière et tous les soins possibles aux juments poulinières en évitant tout particulièrement de les laisser tomber sur les terrains glissants, surtout si la gestation est avancée. Dompter les poulains et se servir de la méthode Rarey pour les chevaux vicieux lorsqu'il y a un pied de neige. Ration de carottes, d'un gallon par jour, donnée aux chevaux de tout âge.

Basse-cour.

Le poulailler doit être chaud, sec, exposé au soleil et blanchi, muni de nids bien garnis de paille fraîche. Une ration de grain, et une ration de patates bouillies écrasées, avec les restes de la table et de l'eau tempérée, assureront une ponte abondante. Dans un coin du poulailler placer une boîte de cendres toujours sèches et en poussière; entretenir cette boîte de temps à autre avec de la chaux ou de nouvelles cendres.

Bergerie.

Les moutons doivent prendre quelques heures d'exercice tous les jours à moins de

mauvais temps. L'accouplement doit se faire le plus tôt possible, de manière à avoir des agneaux au mois de juin. Les moutons à l'engrais exigent tous les soins possibles.—Surveiller les premiers symptômes de la maladie.

Porcherie.

Les porcs à l'engrais ont dû être tués et vendus le mois dernier. Il n'y a pas un instant à perdre pour finir les boucheries. Les truies portières doivent recevoir une abondante litière et une ration suffisante mais non d'engraissement. L'accouplement doit se faire de suite pour obtenir des petits au mois de mai.

EPIERRER LES PRAIRIES ET LES PACCAGES.

DANS les sols pierreux, on doit commencer, dans cette saison, à enlever toutes les pierres qui se trouvent à la surface des pièces semées, au printemps, en prairies artificielles; et on peut continuer cette opération pendant tout l'automne, excepté dans les temps très-humides, afin d'endommager le terrain par le piétinement des chevaux et les roues des voitures. Si l'on néglige cet épierrement, on éprouvera beaucoup de perte à la coupe des fourrages, à cause des difficultés que les pierres opposent à la marche de la faux.

ANIMAUX DE LA FERME.

ENGRAISSEMENT DES MOUTONS.

LE cultivateur qui a une ample provision de racines ne peut, dans beaucoup de circonstances, les employer d'une manière plus profitable qu'à l'engraissement des moutons destinés à être vendus en mars, avril ou mai; car le prix de ces bêtes grasses est ordinairement très-élevé dans cette saison. Cependant cette spéculation est soumise aux mêmes considérations que j'ai énoncées relativement à l'engraissement des bœufs, sur les connaissances pratiques relatives aux achats et aux ventes, qui sont presque toujours nécessaires pour assurer les bénéfices d'un engraisseur. Pour les personnes qui ont de grands troupeaux de bêtes à laine, et qui se contentent d'engraisser les moutons qu'elles ont élevés, ou leurs bêtes de réforme, cette considération devient moins importante; si l'on court le risque, dans ce cas, de ven-

dre avec moins d'avantage que d'autres, on ne risque pas, au moins, d'être trompé doublement au moment de l'achat et à celui de la vente; ce qui, dans un très-grand nombre de circonstances, peut réduire à rien les bénéfices de celui qui veut spéculer sur l'engraissement du bétail.

Presque toutes les racines que l'on cultive pour fourrage conviennent très-bien à l'engraissement des moutons, pourvu qu'on y joigne un peu de foin. On peut ranger ces racines dans l'ordre suivant, relativement à la propriété dont elles jouissent de contribuer à l'engraissement, à poids égal de racines: pommes de terre, betteraves, carottes, rutabagas, navets. On ajoute ordinairement à cette nourriture des tourteaux de lin pilés dont on saupoudre les racines coupées par tranches, ou des grains moulus grossièrement.

Avec une nourriture abondante, l'engraissement des moutons peut se terminer

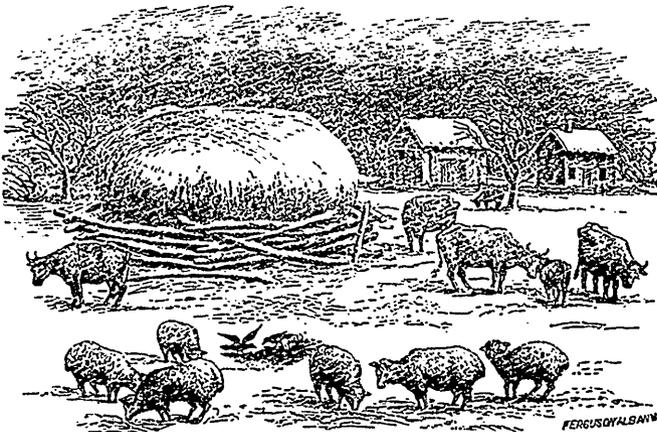
en deux mois. Il est avantageux, sous le rapport de la quantité de nourriture qu'on doit y employer, d'accélérer autant que possible l'engraissement, en faisant consommer aux bêtes d'aussi fortes rations qu'elles peuvent en supporter, sans néanmoins faire naître chez elles le dégoût par une surabondance excessive de nourriture.

Un local spacieux et aéré est nécessaire aux moutons que l'on engraisse, tandis qu'une étable chaude et bien close convient beaucoup mieux aux bœufs.

LA STABULATION DU BÉTAIL.

Avec notre climat excessif la question de la stabulation du bétail pendant nos longs hivers devient d'une haute importance. En voyant la conformation malade et dégénérée d'un trop grand nombre de nos animaux, nous sommes en droit de nous de-

mander où en est la cause et quel peut être le remède à ce grand mal national. Nous le trouvons tout entier dans la manière dont les animaux sont hivernés. Les vacheries n'ont souvent qu'un tout petit guichet pour ouverture, et c'est à la faveur de cette faible lumière que le bétail étroitement entassé reçoit les soins qu'on lui donne pendant six mois de l'année. Et quels soins?—Une maigre distribution de paille, trop souvent répandue aux pieds de l'animal; pas de litière par économie: les excréments solides et liquides s'accumulent sous les animaux et ne s'enlèvent qu'une fois par jour: jamais un coup d'étrille, aussi les animaux se couvrent-ils bientôt d'une épaisse couche d'ordure qui n'a rien de favorable pour eux. Ajoutons à cela un plafond placé à six ou sept pieds du plancher, servant de magasin aux fourrages et



1.—Bétail exposé aux tempêtes de l'hiver.—Influence d'une mauvaise Stabulation.

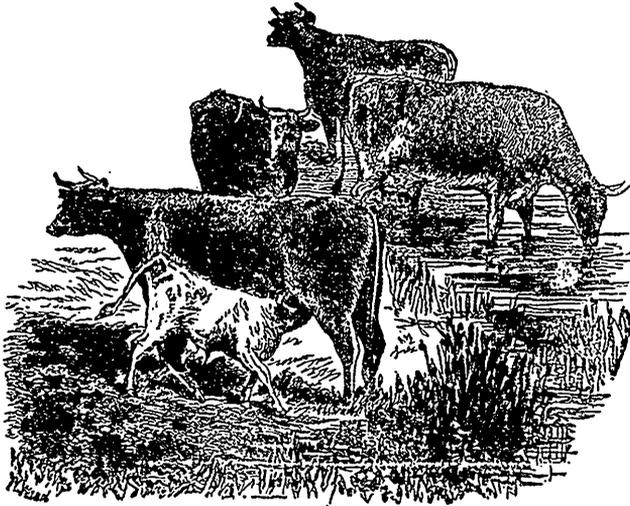
laissant passer à travers ses planches disjointes de la poussière, des graines de mauvaises herbes, de la balle et on pourra juger de l'état des animaux dans cet atmosphère humide et chargé de miasmes, par l'absence de toute ventilation. Tous les jours les animaux laissent leur étable pour aller s'abreuver à la rivière voisine ou au puits, quel que soit le temps. En sorte que la transition brusque du chaud au froid est on ne peut plus malsaine, outre l'inconvénient de donner à boire de l'eau glacée. La lenteur mesurée avec laquelle les vaches surtout celles qui portent veau, s'abreuvent, nous dit assez qu'il n'y a qu'une soif ardente, développée par une nourriture excessivement sèche et échauffante, qui puisse leur faire surmonter la douleur qu'elles éprouvent, au contact de cette glace liquide

avec leurs intestins. Il n'en faut pas plus pour ruiner tout un troupeau. Mais une pratique bien plus absurde encore et qui est trop répandue dans nos campagnes est de laisser les animaux devant la porte des bâtiments pendant des heures entières par les temps froids de nos hivers, et même de leur faire là dans la neige une distribution de fourrages, ou bien encore de les laisser manger à la meule de paille qui occupe le milieu de la cour.

Cette pratique est certainement le comble de l'absurde et les deux gravures que nous donnons aujourd'hui en illustrent parfaitement les résultats. Voyez-vous ces pauvres animaux aux formes anguleuses, ramassés sur eux-mêmes, et frissonnant sous l'effort du vent et de la neige; telle est pourtant la gravure fidèle des soins dont

on entoure le bétail chez un trop grand nombre de nos cultivateurs. Le cœur se serre à la vue de pareilles atrocités commises de sang froid et avec un semblant de raison. On nous dira que nos races indigènes sont rustiques, peuvent supporter les tortures de tous les genres, depuis la famine jusqu'à la congélation. Jusqu'à quand nos cultivateurs agiront-ils ainsi sans résouner leurs opérations et en suivant aveuglément les conseils d'une routine détestable. Ne savent-ils donc pas encore que les animaux bien abrités consomment un tiers moins de fourrage et sont en meilleur état, donnent plus de viande, de lait, de laine ou de travail. Qu'ils jettent un instant les yeux sur ce groupe dont nous donnons la gravure en

regard de la première. Quel contraste dans les formes, dans la conformation et dans les allures. Comme ce petit troupeau qui s'abreuve par un jour de mai, repose agréablement la vue et indemnise bien le cultivateur des soins qu'on lui a prodigués pendant le long hiver qui vient de finir. Quelle vigueur chez ce jeune veau qui trouve au pis de sa mère une nourriture surabondante et riche. Ah! c'est qu'ici l'agriculteur soigneux a bien disposé ses bâtiments de ferme de manière à n'ouvrir les portes que le moins possible et éviter ainsi les courants d'air froid qui sont si dangereux pendant l'hiver. Puits, dépôt de racines, fourrages et litières, tout se trouve dans la vacherie même, avec de la lumière, et un passage en



2.—Bétail abrite contre les tempêtes de l'hiver.—Influence d'une bonne stabulation.

journalier, et une abondante litière, il y a là tous les éléments de l'amélioration, du bétail et d'une production abondante, réalisant de grands profits.

LE PERCHERON COMME PRODUCTEUR AMÉLIORATEUR.

PA question de l'amélioration de nos races chevalines a déjà méritée l'attention de nos éleveurs les plus distingués et on est encore à se demander, quelle est la solution la plus désirable de cette importante question. Notre pays, placé en quelque sorte, dans des circonstances de climat et de débouchés toutes spéciales, exige nous ne craignons pas de l'avouer, une race spéciale de chevaux que nous pourrions appeler la race canadienne. En

effet avec nos six mois d'hiver et nos six mois de végétation, quel pays au monde peut entrer en comparaison avec nous, si à ces circonstances climatiques, nous ajoutons l'immense activité agricole de notre vallée du St.-Laurent ?

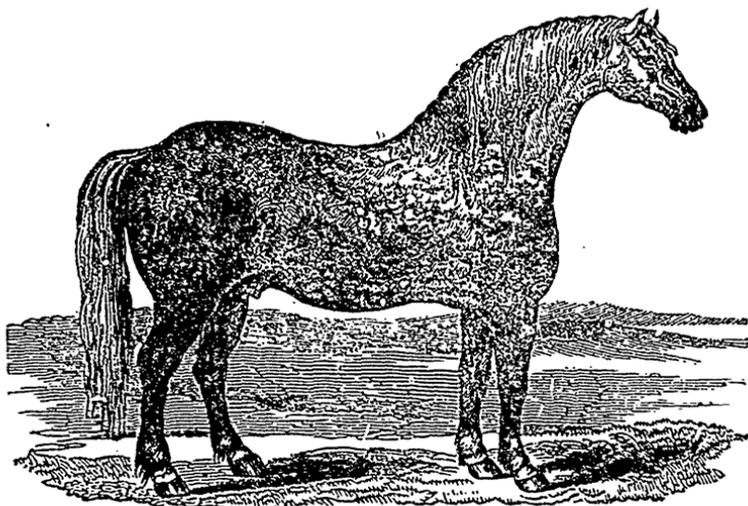
Ce n'est qu'en unissant la puissance à la célérité que nos cultivateurs peuvent arriver à l'exécution des travaux nombreux de l'exploitation agricole en Canada. Pendant les quelques semaines données à la préparation du sol, aux transports des engrais, à la rentrée des récoltes, et aux travaux d'automne le cheval canadien est appelé chaque jour à tirer de lourds fardeaux et à utiliser les retours au pas de course. Arrive l'hiver, avec ses froids intenses, ses neiges profondes, le cheval canadien est encore employé aux lourds charrois de la forêt à la maison

pour l'approvisionnement des bois de chauffage, et de la maison à la ville toujours éloignée, où se vendent le plus avantageusement les produits de la ferme. Que d'embarras dans ces longs voyages, si souvent interrompus par des tempêtes de neige, dans laquelle enfonce profondément le traîneau pesamment chargé? Quels puissants coups de colier ne faut-il pas alors, pour enlever la charge et lui faire franchir les mauvais pas? Et après ce long voyage si pénible, il faut que l'attelage revienne au pas de course pour économiser le temps et pour ne pas souffrir du froid sur la route.

Aussi pouvons-nous dire que la race de nos chevaux canadiens doit être une race spéciale à notre pays, réunissant à la puissance de traction la légèreté des allures. Cette race nous l'avions obtenu à très peu

près parfaite aux premiers jours de la colonie. Importé de la Normandie, le Percheron était bien le type le plus convenable que l'on put choisir pour les besoins de notre pays. Chargé de la conduite des diligences et des lourds omnibus sur tout le territoire de la France, la race percheronne devait se faire bientôt à notre climat et à nos circonstances spéciales. La race canadienne eut bientôt sa célébrité sur notre continent et les Etats-Unis avec l'esprit pratique qui les caractérisent nous enlevèrent successivement tous les animaux remarquables que produisait le Canada pour leur service particulier.

Il n'en est plus ainsi pour l'excellente raison que ceux qui possèdent encore quelques beaux reproducteurs de cette race perdue et abâtardie, ne les vendent pour au-



Etalon Percheron importé par M. Ed. Harris de Moorestown, N.-J.

eun prix. Mais devons-nous regarder s'éteindre les derniers restes de cette race précieuse sans aviser aux moyens de la retremper? Ne serait-il pas mieux d'en recueillir les débris et d'importer de Normandie quelques Percherons dont le sang ne manquerait pas de régénérer en peu d'années notre espèce chevaline? Evidemment oui et nous tenons de bonne source que nos sociétés d'agriculture de comté ainsi que plusieurs de nos éleveurs les plus renommés sont prêts à engager une partie de leurs capitaux dans ces importations si désirables pour la prospérité du pays.

En cela les Etats-Unis nous ont devancés et nous sommes aujourd'hui en mesure de donner à nos lecteurs la gravure exacte

d'un étalon de grand prix importé du Perche par M. Ed. Harris de Moorestown, New-Jersey. Depuis son importation la société d'agriculture de l'Etat du Massachusetts et a suivi ce louable exemple et les Etats-Unis possèdent aujourd'hui plusieurs étalons de choix de cette race spéciale.

Nos éleveurs pourront à première vue juger par cette gravure des qualités du Percheron. "Diligence" l'étalon ci-dessus possède bien les caractères de sa race et on y reconnaîtra toutes les lignes de l'étalon canadien tel qu'il nous est encore donné de le voir quelques fois. Nos lecteurs n'ont pas oublié que le comité des deux Chambres du Parlement Provincial, chargé à la dernière session de prendre en considéra-

tion les moyens de promouvoir les intérêts agricoles, s'est occupé spécialement de l'importation des reproducteurs nécessaires à l'amélioration de nos races indigènes de toutes les espèces. Ce comité présidé par l'hon. Geo. Brown, se réunira encore à la prochaine session et nous avons lieu de croire qu'au nombre des suggestions de ce comité sera l'octroi d'un montant considérable, pour l'importation des reproducteurs nécessaires au pays et qui après avoir été achetées en Europe, seront vendus à l'enchère aux différentes sociétés des deux sec-

tions de la province à charge de les garder dans leurs limites respectives.

C'est dans la prévision de cet événement que nous avons cru devoir insister sur le choix de la race Percheronne préférablement à toutes les autres races chevalines Européennes comme race améliorante pour notre pays. Et nous ne doutons pas que nos lecteurs nous sauront gré de l'insistance que nous mettons à faire valoir les qualités reconnues du Percheron, lorsque l'expérience leur aura appris à apprécier personnellement sa haute valeur.

LE MATERIEL ET LES COSTRUCTIONS.

LE TARARE OU CRIBLE.

 'USAGE du tarare s'est beaucoup répandu dans les fermes, depuis la fin du siècle dernier, et l'on y a trouvé à la fois une immense économie dans le travail de main-d'œuvre nécessaire pour nettoyer les grains, et aussi le moyen d'opérer ce nettoyage avec une bien plus grande perfection qu'il n'est possible de le faire par les procédés employés précédemment. Cette dernière considération est d'une très-haute importance, car les consommateurs et les commerçants deviennent tous les jours plus difficiles sur la qualité des grains qui paraissent sur les marchés, à mesure que l'art de la mouture s'est perfectionné, et que l'on sait mieux apprécier l'influence de la propreté et du classement des grains sur la qualité des farines qui en résultent; aussi remarque-t-on aujourd'hui, sur presque tous les marchés, une différence très-considérable dans le prix des froments provenant de récoltes semblables, selon que le grain a été traité avec plus ou moins de perfection dans les granges ou sur les greniers. Il n'est nullement rare que cette différence seule puisse en apporter une de six à douze cents par minot, en faveur de celui auquel un nettoyage plus soigné n'a fait, du reste, éprouver qu'un déchet qui équivalait à peine de un à deux cents par minot, sur la masse de la récolte, et au moyen d'un travail de main-d'œuvre qui a coûté encore moins.

Le travail que les cultivateurs appliquent au nettoyage du grain sur les greniers est donc toujours employé avec un grand profit pour eux; et il leur importe beaucoup de posséder des machines propres à exécuter cette opération avec autant de per-

fection qu'il est possible. On se tromperait beaucoup, si l'on croyait que le tarare, même le plus parfait, disposé au hasard et conduit par un homme qui ne sait pas le régler, donnera de bons résultats, c'est-à-dire, un grain propre, avec aussi peu de déchet qu'il est possible. On ne peut donc apporter trop de soins à se familiariser avec le jeu et les fonctions des diverses parties de la machine, afin de se mettre en état de reconnaître de suite quel changement on doit y apporter pour qu'elle fonctionne convenablement. Il ne sera pas hors de propos de donner sommairement ici quelques instructions sur les points plus importants qui sont à considérer dans l'usage du tarare; et on les fera précéder par une description succincte de cet instrument.

Description du tarrare.

Le bâti de ce tarare est surmonté d'une trémie de laquelle le grain coule dans l'auget, dont la partie supérieure forme le fond de la trémie, et qui reçoit constamment un mouvement d'oscillation. La sortie du grain de la trémie se règle au moyen d'une portière que l'on fixe dans la position convenable, à l'aide d'une vis de rappel.

Le fond de l'auget est formé d'une nappe ou passoire en fil de fer, qui se change selon l'espèce de grain sur laquelle on opère. Sur la passoire, le grain se sépare en deux parties, par l'effet de la ventilation: la première, composée du bon grain et de tous les corps d'un volume inférieur mais pesants, tombe à travers la passoire, sur le crible disposé en plan incliné; l'autre partie, composée des corps légers ou plus volumineux que les grains de froment, glisse sur la passoire dans toute sa longueur, et va tomber en avant, où la ventilation qui s'exerce là dans toute son intensité, la sé-

pare encore en deux parties; l'une, composée de la poussière, des balles et de tous les corps très-légers, est chassée et tombe en dehors du tarare; ce sont les *vanures*: l'autre partie, formée de corps un peu plus pesants, comme les grains encore enveloppés de leurs balles, et tout ce que l'on nomme, en terme de grange, les *otons*, tombe en avant de la passoire, sur une planche inclinée, qui les conduit hors du tarare, où on peut les recevoir dans une boîte. Le grain, reçu en dessous de la passoire par le crible, y est encore divisé en deux parties, au moyen du mouvement de va-et-vient qui est imprimé au cadre du crible. Les grains petits et retraits, ainsi que toutes les graines d'un volume inférieur à celui des bons grains, passent au travers du crible et tombent sous le tarare, où on peut les recevoir dans une boîte que l'on y place à cet effet, tandis que le bon grain, coulant le long du crible, vient s'accumuler en avant du tarare.

On voit que le grain placé dans la trémie se partage, par le jeu de la machine, en quatre parties; 1° les *vanures*, que l'on jette immédiatement; 2° les *otons*, que l'on repasse au tarare après les avoir rebattus au fléau sur l'aire de la grange, pour faire sortir les grains qui n'étaient pas encore débarrassés de leurs balles; 3° les *grenailles*; 4° enfin, le *bon grain*. Mais, pour que cette opération s'opère avec exactitude, il est nécessaire que l'instrument fonctionne régulièrement, ce qui s'obtient au moyen des précautions suivantes :

Service de l'instrument.

Deux hommes doivent être employés au service de la machine; l'un, tournant la manivelle, l'autre, occupé à emplir la trémie, à enlever les diverses espèces de produits qui sortent du tarare et surtout à veiller constamment à la régularité du jeu de toutes ses parties. Cet homme, en effet, doit être le principal ouvrier, et il faut qu'il soit très-attentif à surveiller les fonctions de l'instrument, ce qu'il fait en observant la nature des divers produits qui en sortent par chacune des issues. Si quelques-unes des parties qui doivent entrer dans les otos sont lancées en dehors avec les vanures, il relève un peu la planche inclinée qui arrête les otos, ou il l'abaisse, si les vanures se mêlent dans les otos. Il doit avoir soin que l'écoulement du grain dans l'auge ait lieu uniformément dans toute sa largeur, et que le grain ne s'accumule jamais sur la passoire, ce qui peut arriver, soit parce qu'il coule trop de grain à la fois ou parce que la passoire n'a pas assez d'in-

clinaison en avant; elle doit, en effet, en avoir un peu, mais pas trop; car, dans ce dernier cas, le grain y glisserait trop rapidement, et la séparation du bon grain ne s'y opérerait pas complètement. Si le crible ne fonctionne pas avec assez d'efficacité, c'est-à-dire, si des grenottes se trouvent encore mêlées au bon grain, on peut accroître l'action du crible, en diminuant son mouvement, au moyen du taquet, ainsi qu'il sera expliqué tout à l'heure; il en résultera que le grain recevant de moins fortes secousses en parcourant la longueur du crible, la séparation des petits grains s'opérera plus complètement, parce qu'ils auront plus de facilité pour passer au travers.

Cet ouvrier doit aussi veiller à ce que la courroie qui unit l'auge au ressort en bois soit convenablement tendue, afin que l'auge se meuve bien au milieu du bâti de la machine, et soit maintenu sans trop de roideur entre le levier qui le fait agir et le ressort qui le ramène en sens opposé, après chaque oscillation. Il doit aussi avoir soin de verser, de temps en temps, quelques gouttes d'huile sur les tourillons de la manivelle et de l'axe du ventilateur, sur le pivot de l'arbre vertical, etc.

Quant à l'ouvrier qui fait mouvoir la manivelle, il est indispensable, pour la perfection de l'opération, qu'il tourne d'un mouvement très-uniforme, non-seulement dans chaque tour, en évitant d'accélérer son allure, soit en haut, soit en bas de la course, comme le font beaucoup d'ouvriers, mais aussi en faisant, autant que possible, le même nombre de tours dans le même espace de temps. Lorsqu'on a habitué un ouvrier à la régularité de ce mouvement, il est bon de le placer toujours à cette besogne; car c'est de cette régularité que dépend essentiellement le parfait nettoyage du grain, et c'est parce qu'on ne peut obtenir cette uniformité de la marche des chevaux attelés à un manège, qu'il est impossible d'espérer un nettoyage suffisamment correct des tarares que l'on ajoute souvent aux machines à battre. Il faut toujours finir par un nettoyage au tarare à bras, sur le grenier, si l'on tient à porter sur les marchés des grains d'une très-belle qualité.

Lorsque le froment a passé une fois au tarare, on peut y repasser encore une fois les grenottes, afin d'en séparer le petit nombre de bons grains qui peuvent s'y trouver accidentellement mêlés, et les grenottes que l'on obtient ainsi ne sont plus propres qu'à être données à la volaille ou aux porcs.

Quant au bon grain, si l'on tient à l'avoir d'une très-belle qualité, on peut le repasser encore une fois, afin d'en séparer une petite quantité de grains maigres qui auraient échappé au premier criblage. Comme le travail marche très-lestement avec cet instrument, il ne résulte pas de ces *repasses* une augmentation sensible de dépense, et on l'obtient ainsi un nettoyage parfait.

REPARATIONS ET SOINS DES INSTRUMENTS.

Il est bien rare qu'après les travaux de l'automne les charrues et autres instruments de culture n'aient pas besoin de quelques réparations. C'est pendant l'hiver que le cultivateur prévoyant doit passer l'inspection de tout son matériel de travail, et le faire remettre en bon état ; car le printemps approche, et avec le mois de février vont commencer les labours et les premières semailles. Ceux qui attendent le moment des travaux pour faire réparer leurs charrues, s'exposent à perdre les premiers beaux jours, et à voir leurs chevaux à l'écurie pendant que les charrues seront chez le charron ou chez le maréchal.

Trop souvent, aussi, on voit des instruments passer l'hiver dans les champs, ou rester, dans la cour de la ferme, abandonnés à toutes les intempéries. C'est une négligence qui coûte bien cher, car la pluie et le soleil usent les instruments presque autant que le travail. Il est bien peu de fermes où l'on ne puisse trouver un abri pour y loger les instruments pendant l'hiver ; et, partout, il est facile de construire pour cet usage, et à très peu de frais, un hallier ou hangar adossé à quelque bâtiment, et couvert en paille ou même en fagots. En général, les cultivateurs ne comprennent pas assez l'importance des précautions de ce genre et des habitudes d'ordre : ils ne font pas attention que ces petits soins souvent répétés et exactement observés, procurent à ceux qui en prennent l'habitude une grande satisfaction et de notables économies.

LA CHARRUE SOUS SOL, OU CHARRUE DE DEFONCEMENT ET D'ASSAINISSEMENT.

DEPUIS que l'esprit d'observation commença à exercer un peu d'influence sur les travaux agricoles, depuis surtout que la propagation des bonnes charrues a mis en évidence l'avantage des labours profonds, on remarque, dans la plupart des contrées, une tendance à donner aux

cultures bien plus de profondeur qu'on ne leur en donnait autrefois. Quelquefois on exécute dispendieusement des défoncements à bras d'hommes. Malgré son haut prix, c'est une bonne opération ; mais elle n'est pas praticable pour la grande culture : à celle-ci il faut des instruments qui puissent être dirigés par un homme et traînés par des bêtes de trait. On a demandé quelquefois des charrues capables de donner des labours de 18 à 20 pouces de profondeur. C'est là une illusion : chaque chose à ses limites qu'il n'est point donné à l'homme de dépasser, et lorsqu'une charrue fait un labour régulier de 9 à 10 pouces de profondeur, c'est à peu près le maximum de puissance qu'on peut attendre d'un semblable instrument. Dans des terres fortes, ce travail nécessiterait souvent six et même huit forts chevaux, et tout le monde comprendra qu'à moins de construire des charrues tout en fer forgé, ce qui serait énormément cher, il est peu prudent d'espérer qu'une charrue en fonte résiste longtemps à de tels efforts. C'est donc à l'aide d'un second instrument qu'on peut prévenir à augmenter la profondeur du sillon ouvert par la première charrue. Quelquefois on se sert pour arriver à ce résultat, d'une seconde charrue enlevant du fond de la raie ouverte par la première, autant de terre qu'elle en peut prendre, en déposant cette terre vierge et souvent infertile par dessus la terre versée par la première charrue.

La charrue sous-sol a un autre but. Elle passe dans la raie ouverte par une bonne et grande charrue ordinaire, mais au lieu d'enlever la terre du fond de la raie, elle l'entame, elle la brise et la laisse en place, en la faisant *foisonner* au point que la raie ouverte devant elle se trouve presque remplie et comblée lorsqu'elle a passé, par le seul fait de l'augmentation de volume que prend la terre durcie et tassée, lorsqu'elle a été soulevée et pulvérisée par le passage du soc et du sep de la charrue sous-sol. Cette terre vierge est recouverte par le renversement de la bande suivante retournée par la charrue ordinaire, et lorsqu'un billon a été ainsi traité, il prend une élévation sensible au-dessus de ceux qui n'ont reçu qu'un labour ordinaire. Le résultat de l'opération est donc d'augmenter la couche de terre meuble, tout en laissant à la partie supérieure la terre fertile dans laquelle les plantes non pivotantes doivent germer et développer leurs racines : quant aux plantes pivotantes, il est hors de

doute que leur végétation ne peut qu'être favorisée par la facilité de lancer leur pivot plus profondément qu'elles ne l'auraient fait à la suite d'un labour ordinaire.

Cette charrue, ainsi qu'on peut le comprendre ne porte pas de versoir, et c'est pour cette raison qu'elle n'exige pas un tirage aussi fort qu'il le semblerait d'abord. Le corps de la charrue construit entièrement en fer et en acier, ne se compose que d'un soc en fer de lance et d'un sep de forme cylindrique, solidement attachés à l'âge par deux étançons en fer, dont celui de devant remplit l'office de coutre. Elle porte à la partie antérieure de l'âge, une tige mobile terminée par une roulette, dont le but principal est de lui servir momentanément d'appui, afin de l'empêcher d'entrer trop bas, lorsque, par quelque accident du terrain, le soc pourrait avoir propension à piquer trop profondément en terre. Du reste, la profondeur du travail qu'on veut en obtenir se règle aisément au moyen du régulateur. Elle peut facilement entamer une couche de terre de 10 pouces; ainsi, lorsqu'elle marche à la suite d'une bonne charrue qui a ouvert une raie de 8 à 9 pouces de profondeur, il en résulte pour le terrain une culture de défoncement de près de 20 pouces. Il n'est pas besoin de dire qu'elle ne peut fonctionner que dans des sols profonds et dépourvus de roches; et c'est surtout dans les terrains à sous-sol imperméable, froids, humides et parcourus par des infiltrations d'eaux souterraines, qu'elle produit l'effet le plus sensible, en permettant à l'eau de s'infiltrer au-dessous des racines, au lieu de rester stagnante dans la couche du sol occupée par la végétation des plantes. Dans les terrains secs et sablonneux et dans les saisons brûlantes, ce défoncement est également favorable à la végétation, en conservant la fraîcheur dans un sol profondément ameubli.

On sait qu'il est presque partout des prés qui ne donnent qu'un foin plat et peu nourrissant, parce que la couche de gazon qui forme la prairie végété dans une terre parcourue par des infiltrations d'eau qui ne permettent pas aux bonnes essences de prospérer dans ce sol froid et humide. Dans des prairies de cette nature, on obtient de très-bons résultats par l'établissement de saignées couvertes, dont l'effet est presque toujours de changer et d'améliorer la nature de l'herbe, même sans recourir au procédé qui vaudrait mieux, de rompre la vieille prairie après l'avoir assai-

nie, et de la rassembler en graminées bien appropriées à la nature du sol. Mais l'établissement de saignées couvertes ne laisse pas que d'être une opération un peu dispendieuse, bonne pour un propriétaire, mais dont, pour cette raison même, peu de fermiers se décideront à faire les frais. Dans les prairies de cette nature, la charrue sous-sol peut produire, à très-peu de frais, un excellent résultat, en remplissant l'office de charrue d'assainissement, ou, comme on l'a dit quelquefois, de charrue-taube. En effet, elle pratique, à 9 ou 10 pouces de profondeur, des boyaux ou conduits souterrains qui soutirent l'eau des parties voisines et produisent ainsi l'assainissement du sol. Il n'est pas besoin de dire qu'en employant ainsi cette charrue, on doit toujours lui faire suivre la pente naturelle de la prairie, et donner issue à ces conduits dans un fossé situé à la partie la plus basse: on comprend bien aussi que ces conduits doivent être plus ou moins rapprochés, suivant la nature du sol et l'abondance des eaux que l'on veut évacuer. Sans doute cette opération ne produira pas son effet pour un temps aussi long que le feraient des saignées couvertes ou bien un drainage; mais elle est prompte, elle est peu dispendieuse, et alors même qu'on devrait la recommencer tous les ans, ce ne serait pas une raison pour ne pas profiter des bénéfices qui doivent en être le résultat.

Lorsqu'on emploie la charrue sous-sol dans une prairie, on peut la faire marcher avec la roulette comme dans les terres; mais sa marche est plus assurée quand on lui donne pour appui un avant-train, et c'est pour cela qu'elle est construite comme les charrues ordinaires.

LA HERSE.



PRES la charrue, la herse est, sans aucun doute, le plus utile des instruments de culture. Pour qu'une herse agisse efficacement, il faut qu'elle ait un certain poids et que les dents soient disposées de manière à se répartir à intervalles égaux sur toute la surface du terrain qu'occupe l'instrument. Des herse à dents de fer sont nécessaires dans le plus grand nombre des cas, pour agir avec quelque énergie: cependant il est quelques circonstances où des herse à dents de bois sont suffisantes.

Les herse à losange, dites *herse Eco-saises*, sont celles qui exécutent le travail le

plus parfait, pourvu qu'on les attelle bien. La volée ou le palonnier doivent s'accrocher, non pas au milieu de chaîne de la herse, mais près d'un des deux angles, et toujours du côté de l'angle obtus, comme on le voit en pratique. De cette manière, chaque *patin* se trouve placé, dans le travail, sur une ligne parallèle à celle de la direction de l'instrument. Si l'on accrochait le palonnier à tout autre point de la chaîne, ou si l'on voulait supprimer la chaîne de la herse pour attacher directement la chaîne de tirage sur un point quelconque de la herse, celle-ci fonctionnerait fort mal.

On peut faire fonctionner la herse en *accrochant*, c'est-à-dire, en faisant marcher les pointes des dents en avant, en sorte qu'elles accrochent les gazons ou les mottes, ou en en *déaccrochant*, c'est-à-dire, en tournant les pointes des dents en arrière. Chacun de ces procédés convient dans certains cas que l'habitude a bientôt fait reconnaître. Les herses doivent donc porter des crochets à chacune de leurs extrémités. C'est pour cela que l'on ne fixe point à demeure la chaîne à la herse, en sorte qu'on peut la placer d'un côté ou de l'autre.

On fait des herses de deux sortes : la herse à deux bêtes, et la herse légère pour un seul cheval. Ces deux herses ont la même forme, occupent la même surface et portent chacune 24 dents ; et pourtant il y a entre elles deux une grande différence, et c'est une grave erreur que de croire qu'en attelant deux chevaux à la herse légère, et quelquefois en la chargeant d'un poids supplémentaire, on puisse en obtenir le même travail que de la herse à deux bêtes. Celle-ci pèse 130 lbs. ; l'autre n'en pèse que 75 lbs. : cette différence de poids indique clairement que, dans toutes les parties qui la composent, la herse à deux bêtes est beaucoup plus forte que la herse à un cheval. Il devrait donc être superflu de dire que la herse à deux chevaux convient pour les hersages énergiques données sur des cultures grossières ou dans des terres pierreuses ; c'est elle aussi qui, dans la plupart des circonstances, convient pour herser les biés au printemps ; tandis que la herse à un cheval est faite pour les hersages légers, sur des terres douces et bien préparées par les cultures antérieures. Malheureusement la plupart des cultivateurs n'ont pas la véritable intelligence de leurs vrais intérêts dans l'emploi des instruments.

Séduits par une légère économie dans le

prix d'acquisition, ils demandent à une petite charrue des labours profonds, et ils condamnent une herse faible et légère à faire d'inutiles efforts sur des terres grossières, ou à se heurter contre des pierres qui lui permettent à peine d'atteindre la couche superficielle du sol. A ces rudes épreuves pour lesquelles elles ne sont pas faites, la charrue se brise, la herse se disloque, et on s'en prend aux instruments, tandis que la faute en est tout entière à ceux qui ne savent pas les choisir et les bien employer.

On ne saurait donc trop bien prémunir les cultivateurs contre la tentation de se servir d'une herse faible et légère, là où ce ne serait pas trop d'une herse forte et lourde. Pour qu'un hersage soit bon, pour qu'il produise son effet, il faut presque toujours qu'il soit énergique, et cet effet ne peut être obtenu que par l'emploi d'une herse qui réunisse à la fois le poids et la force nécessaires pour dompter les difficultés qu'elle rencontre dans un sol rude ou pierreux. Comme tous les instruments légers et par conséquent faibles, la herse à un cheval fait un très-bon service lorsqu'on l'emploie à propos : mais si on lui demande plus qu'elle ne peut faire, on l'use promptement, tout en ne faisant qu'un mauvais travail.

Dans les herses ordinaires, les dents sont plantées dans les limons assez solidement pour qu'il soit très-ordinaire que la herse s'use avant qu'aucune dent ne soit tombée. Il vaudrait mieux que les dents fussent serrées par des écrous, ce qui permettrait de les démonter pour les redresser lorsqu'elles sont faussées ou pour les rehausser lorsqu'elles sont usées. Ce mode de monture nécessiterait des bandes de fer sur deux faces des limons, pour supporter, par dessous, l'épaulement de la dent, et par dessus, l'effort de l'écrou. Il en résulte une augmentation considérable de main-d'œuvre et par conséquent, de prix.

Pour transporter les herses d'un lieu à l'autre, on les retourne sur le dos, c'est-à-dire, sur les *patins*, pour celles qui en portent. On doit alors atteler de manière que les patins cheminent parallèlement à la ligne de tirage, de même que les semelles d'un traîneau. Pour les herses légères, on ne met pas ordinairement de patins, et la herse renversée glisse sur les limons. On entend par patins deux petites pièces de bois, fixées sur le dos de la herse, sur lesquelles la herse renversée glisse facilement pour aller et revenir du champ.

LE RAYONNEUR ET LE SEMOIR A BROUETTE.

ES instruments servent à planter les plantes en lignes parallèles et à égales distances entre elles. Dans les semoirs qui sèment plusieurs lignes à la fois, le rayonneur et le semoir sont réunis dans le même instrument qui est traîné par un cheval et conduit par deux hommes; en sorte que, dans la même opération, on trace les lignes et l'on y dépose les semences qui se trouvent recouvertes à la profondeur à laquelle les a placées l'instrument. Pendant longtemps on a employé exclusivement, les semoirs à brouette détachés du rayonneur. En opérant ainsi, on trace d'abord les lignes en ouvrant les raies, à l'aide du rayonneur traîné par un cheval; et un homme conduisant seul le semoir de même qu'une brouette, répand dans chaque raie la semence, qui est ensuite recouverte par un des moyens que j'indiquerai tout à l'heure.

Le rayonneur porte des pieds en fonte dont on peut à volonté faire varier la distance de trois en trois pouces, à l'aide des trous qui sont placés dans la traverse, et dans lesquels on fait passer les boulons à écrous qui fixent les pieds. Ces trous étant percés à des distances uniformes, il suffit de les compter pour espacer avec égalité les pieds entre eux.

Le terrain que l'on veut rayonner doit avoir été préalablement égalisé autant qu'on le peut par un ou deux hersages. Dans le travail, on fait passer en revenant un des pieds du rayonneur dans la dernière raie que l'on a ouverte en allant, afin de conserver exactement le parallélisme dans toutes les lignes. Quelques rayonneurs portent un *marqueur*, afin d'éviter cette perte d'une raie à chaque tour; mais on a trouvé dans l'usage que ce procédé est embarrassant et beaucoup moins sûr que celui que l'on a adopté. L'instrument peut rayonner deux ou trois hectares dans la journée. On peut l'employer soit pour ouvrir les raies dans lesquelles on veut répandre les semences, soit pour tracer les lignes le long desquelles on opère le repiquage des plantes à l'aide du plantoir à main.

Pour le semoir qui répand les graines dans les raies tracées par le rayonneur, on a cherché pendant longtemps, un instrument propre à toutes les espèces de graines, grosses ou fines. Ce but a été atteint d'une manière très-satisfaisante, par l'adoption d'un mécanisme d'origine anglaise.

Dans cet instrument, le mécanisme qui répand la semence se compose de cuillers placées à la circonférence d'un disque, comme cela sera plus amplement expliqué dans l'article sur le semoir à cheval qui se trouve ci-après. Le nombre des cuillers et l'emploi des divers godets offrent deux moyens d'accroître ou de diminuer la quantité de semence; on en trouve un troisième dans la disposition dont je vais parler.

Les semoirs à brouettes portent une paire de poulies à trois gorges correspondant entre elles, mais opposées dans leurs différents diamètres, en sorte qu'on répand plus ou moins de semence, selon qu'on place la chaîne sans fin sur l'une ou l'autre des trois paires de gorges. La plus petite des poulies, placée sur l'arbre des cuillers, est toujours celle qui donne la semaille la plus épaisse, et la chaîne se trouve alors placée sur la plus grande des poulies que porte l'axe de la roue du semoir, qui se trouve en face de la plus petite des poulies que porte l'autre arbre. La chaîne, en effet, ne doit jamais se placer que dans les gorges qui se correspondent respectivement, c'est-à-dire, qui sont placées en face l'une de l'autre. La chaîne doit toujours être croisée comme on le voit dans la figure, de manière que, lorsque l'une des poulies tourne dans un sens, l'autre tourne dans la direction opposée. Lorsqu'on conduit l'instrument aux champs, ou lorsqu'on ne veut pas qu'il répande de semence, on enlève la chaîne sans fin, que l'on suspend à deux crochets placés à cet effet sur le limon du semoir, à gauche.

L'axe qui porte les cuillers doit toujours être très-libre dans ses tourillons, en sorte qu'il soit niais en mouvement par le plus léger effort de la chaîne, et même sans que cette dernière soit très-tendue; et, si l'on reconnaissait que la chaîne a besoin d'un effort considérable pour faire tourner cette poulie, on peut être assuré que le mécanisme est embarrassé par quelque cause qu'il faut s'empresse de rechercher pour y apporter remède. Il importe, en particulier, de verser de temps à autre un peu d'huile pour adoucir le frottement des tourillons dans les coussinets, et ces derniers ne doivent pas être trop serrés.

Comme c'est la route du semoir elle-même qui imprime le mouvement de rotation aux cuillers, on comprend que l'instrument répand la même quantité de semence sur une longueur déterminée, quelle que soit la lenteur ou la vitesse de la marche de l'ouvrier qui le conduit. Cependant

cette allure ne doit pas dépasser celle que prend un homme marchant un bon pas ; et elle ne doit pas non plus être trop lente, parce qu'alors la graine ne recevrait pas de la cuiller assez d'impulsion pour être rejetée en dehors de l'auget et tomber dans l'entonnoir.

Les cuillers qui sont ajustées sur le disque, lorsqu'on reçoit les semoirs de ma fabrique, sont celles qui conviennent à la graine de betteraves. Avec quatre de ces cuillers et en plaçant la chaîne sur les deux poulies moyennes, on répand 18 grains par mètre de longueur ; on peut en répandre plus ou moins sans rien changer aux cuillers, en plaçant la chaîne sur l'une des deux autres paires de poulies. Pour les graines de carotte, on emploie les plus petits godets des cuillers no. 2. Pour toutes les autres espèces de graines, on choisit les godets les mieux appropriés à chacune.

Comme pour tous les semoirs, les semences doivent être proprement nettoyées et exemptes de corps étrangers qui pourraient obstruer le passage de la portière. Au reste, ici l'ouvrier qui conduit le semoir voit constamment fonctionner le mécanisme qui est à découvert et qu'il a sous les yeux, en sorte que, s'il survient quelque obstacle qui empêche que la graine ne se répande uniformément, il s'en aperçoit aussitôt. Les semences de toute espèce sont distribuées par cet instrument avec une régularité qui ne peut rien laisser à désirer.

On peut couvrir par un trait de herse en long, mais non en travers, les graines répandues par le semoir, pourvu que le travail du rayonneur ait été bien uniforme, c'est-à-dire qu'il ait ouvert des raies d'une profondeur égale et appropriée à l'espèce de graine que l'on sème. Cette uniformité dans le travail du rayonneur suppose que la surface du terrain était très-unie, car, sans cela, quelques lignes seront plus pro-

fondes que d'autres. Cette différence s'aperçoit dans le travail du rayonneur, qui laisse les raies ouvertes ; mais elle n'existe pas moins dans le travail des semoirs à plusieurs raies, tels qu'ils sont généralement construits, quoiqu'elle ne soit pas apparente après l'opération. C'est là un avantage du rayonneur séparé, parce qu'on peut du moins, remédier à cette inégalité de profondeur, si on le juge nécessaire.

À cet effet, on fait couvrir les semences par des hommes ou des femmes qui suivent le semoir, et qui travaillent à l'aide d'un instrument à main que je nomme *râteau-couvreur*. C'est une espèce de râteau oblique, dont le râtelier est remplacé par une bande de toile de 17 pouces de longueur et 2 pouces de largeur, sur 2 lignes d'épaisseur. Le manche a environ 6 pieds de longueur. L'ouvrier, marchant à côté de la ligne qu'il veut couvrir, tire ou pousse de la terre meuble sur les semences, et il peut, à l'aide d'un peu d'attention, les enfouir à une profondeur à peu près uniforme, quelle que soit l'inégalité de la profondeur des raies. Ce procédé est fort expéditif, car deux femmes suffisent généralement pour suivre la marche d'un semoir qui expédie environ un hectare et demi par jour, les lignes étant espacées à 24 ou 27 pouces, en sorte que le travail, quoique bien préférable par sa perfection, est réellement moins coûteux que celui d'une herse attelée de deux chevaux. Ce travail est toutefois un peu plus long, lorsque le terrain contient beaucoup de mottes que les ouvriers doivent briser pour obtenir de la terre meuble.

Ce procédé convient bien aux semailles de betteraves. Pour les graines fines, comme les carottes, le meilleur moyen de couvrir les semences répandues dans les lignes, consiste à faire piétiner le terrain par un troupeau de moutons.

LE JARDIN ET LE VERGER.

LE VERGER ET LA PEPINIERE.

C'EST maintenant qu'il faut renouveler les instruments de jardinage en réparant les anciens et se procurant les nouveaux.

Insectes.

À cette époque les œufs déposés sur l'écorce des arbres sont bien visibles et doivent être détruits.

Étiquettes.

Il faut en avoir en plomb et en bois

abondamment. Les étiquettes en plomb sont préférables, elles peuvent être numérotées et imprimées pendant cette saison.

Mulots.

Abattre la neige tout autour des jeunes arbres, ou protéger leur écorce par d'autres moyens, avec une lisière de coton, par exemple, ficelée sur le tronc.

Echalles.

En préparer de nouveaux pour remplacer les anciens. Après avoir choisi un bon

bois il faut les tremper dans une dissolution d'un livre de vitriol bleu dans 12 chopines d'eau; ils dureront cinq fois plus longtemps.

Transplantation.

Les arbres trop grands pour être transplantés au printemps, peuvent l'être facilement en hiver si on a eu la précaution de les déraciner de manière que la terre entourant le pied forme une masse de 6, 8 ou 10 pieds de diamètre susceptible de se transporter avec l'arbre. Enlever les branches secondaires avant la transplantation, mais laisser les branches principales pour être taillées au printemps et assurer la cicatrisation des plaies.

Vents.

Attacher les arbres aux tuteurs pour les protéger contre les vents, et dans le cas de rupture enlever les arbres ou les branches cassés, aplanir les plaies et les couvrir de cire à greffer, ou d'une toile cirée, pour prévenir l'infiltration des eaux de pluie dans les fentes de l'arbre.

POTAGER.

Par les temps très-froids protéger par de nombreuses couvertures; mais exposer au soleil des beaux jours. Une couche de neige est de beaucoup la meilleure couverture. Prévenir l'excès de l'humidité par manque de ventilation dont le résultat est la pourriture. Donner de l'air et de la lumière les beaux jours.

Champignons.

Préparer la couche à l'abri des gelées. Tailler les arbres à la serpe seulement.

Graines.

Acheter et essayer chaque espèce; on s'exemptera ainsi des désappointements et des pertes. Pour cela compter un certain nombre de graines, les semer dans des pots de fleur tenus à la chaleur, puis plus tard, compter les graines germées.

Les légumes dans la cave continuent à se développer et n'exigent qu'un peu de surveillance pour les protéger contre la gelée et la pourriture. Ventilation pendant les beaux jours.

JARDIN AUX FLEURS.

Peu à faire, si ce n'est étudier les meilleurs traités d'horticulture et se procurer les meilleurs renseignements pour l'année prochaine. A chaque tempête de neige secouer les arbres verts ainsi que les autres plantes qui en sont chargées. Aux beaux

jours ventiler les serres froides où se trouvent les plantes pouvant soutenir un certain degré de froid. Si la terre des pots devient tout à fait sèche arroser légèrement. Ne pas permettre l'entrée du soleil.

Tenir la température au-dessous de 60° et autant que possible au-dessus de 35°.

Les plantes qui craignent quelque peu la gelée ne devraient pas être tenues dans une serre destinée aux orangers, citronniers, oliviers, camélias, myrtes, roses, etc. Bonne ventilation les beaux jours, arroser légèrement, en tenant compte de l'état de végétation des plantes, augmentant la quantité d'eau, de chaleur et de lumière, lorsqu'elles commencent à croître ou à approcher de la floraison. Il ne faut pas forcer les plantes dans la serre. Remuer le sol des pots de fleur et enlever les feuilles mortes. Si les plantes sont attaquées par les poux, fermer hermétiquement, fumigations abondantes, puis seringuer les plantes attaquées. Du moment que les orangers et les citronniers commencent à croître, laver les tiges avec une forte savonneuse, et écraser les larves d'insectes. Protéger la serre pendant les nuits froides avec des contrevents ou des paillasons, et éviter l'humidité pardessus tout. Pendant les grands froids tenir une température égale autant que possible. Ventiler chaque fois que le soleil élève la température à 50°. La température obtenue par la fournaise ne doit jamais varier au-delà de 36° à 45°. Les cactus exigent une température constante de 40°. Il faut ventiler au moins une fois pendant les 35 heures: et il vaut mieux chauffer la fournaise et renouveler l'air. Les Hyacinthes sont placées près de la couverture s'il elle est en vitre.

Bulbes.

Tulipes, hyacinthes, etc., mettre en pots et dans l'obscurité; loin de la chaleur, jusqu'à ce qu'elles soient bien parties; arrosez abondamment. Les hyacinthes placées dans des vases ou de la mousse doivent recevoir les mêmes soins. Si elles commencent à croître il faut les transporter dans la serre chaude.

SERRE CHAUDE.

O'est dans la serre chaude que les fleurs et les plantes d'ornement sont cultivées et atteignent leur perfection; elles sont alors groupées avec art pour frapper les regards de leur mille couleurs et de leurs formes élégantes. Maintenir une atmosphère également chaude et humide, ne jamais permettre une chaleur sèche, un soleil brû-

lant ou la moindre gelée. Arroser abondamment les plantes dont les fleurs ne souffrent pas du contact de l'eau. Employer quelquefois du purin étendu d'eau jusqu'à ce que les plantes soient arrivées à la fin de la floraison. Elles prennent aussi de la vigueur et supportent plus facilement leur sortie de la serre chaude. Tenir à la lumière les plantes en voie de croissance et les tourner fréquemment. Il faut enlever les plantes aussitôt qu'elles ont perdu leur beauté, ou qu'elles sont attaquées par les poux ou la rouille. C'est l'époque de partir les boutures de rosiers, de verveines, de pétunias, de fuchsias, de geranims et des autres plantes semblables.

Les serres destinées aux vignes et aux fruits n'exigent que peu de soins pendant ce mois, si ce n'est le maintien d'une température égale et assez basse et la protection contre l'humidité et les mulots. Si on craint l'humidité il suffit de placer un morceau de chaux d'une livre à chaque pied de vigne. Dans les serres où on maintient une température modérée il est trop tôt pour relever les vignes et les préparer à une nouvelle pousse. Pourtant si on désire une récolte très-hative on attachera la vigne aux échallas, on arrosera avec du purin et la température sera maintenue entre 45° et 50°, rarement plus haut et jamais de gelée.

Pechers et abricotiers.

Les mêmes soins avanceront leur floraison dans l'espace de quinze à vingt jours. Chaque fois que la rouille apparaît, il faut seringuer les plantes avec de l'eau chargée de souffre.

FLEURS DE SALON.

Pendant les nuits froides, les fleurs doivent être éloignées des fenêtres et placées au milieu du salon. Tant que la température extérieure se maintient à 35° il ne faut aérer que le moins possible et pendant quelques minutes seulement.

Le feuillage des plantes doit être nettoyé avec soin à l'aide d'une éponge, puis arrosé avec précaution en donnant à la quantité d'eau nécessaire à chaque espèce. L'air sera une température moyenne de 60°, jamais au-dessus de 80°, surveiller les insectes et les détruire à la première apparition. Retourner fréquemment les pots pour empêcher la croissance plus d'un côté que de l'autre. Les rosiers seront tenus dans un châssis exposé au sud; aussitôt que les plantes sont bien parties, arroser fréquemment, et ventiler une fois par jour.

Les camélias supportent 3° de froid sans

en souffrir le moins, aussi les conserve-t-on plus facilement que les geranims, excepté à l'époque de la floraison. La gelée alors détruit leurs fleurs. L'air d'une cave hermétiquement fermée détruit également les boutons. Copeland dit :

" Aussitôt que la végétation se réveille, les boutons de fleur enflent; il ne faut en laisser que deux ou trois sur chaque branche et enlever les autres avec la pointe des ciseaux, autrement ils se nuisent.

" Sous aucune autre circonstance il ne faut les placer dans une chambre très-chaude, car la chaleur fera tomber les boutons. Les *camélias* font bien lorsqu'ils sortent toutes les fleurs en même temps et recommencent une nouvelle floraison. Ils sont exposés à perdre les boutons les plus bas et à ne fleurir que de la tête. Il faut prévenir cela en arrosant régulièrement et abondamment pendant que les bourgeons se développent on évitera aussi leur chute.

Plusieurs variétés de *camélias* ne peuvent être cultivées dans les salons, elles se distinguent par des boutons bruns, secs et durs, tels sont les *anemone*, *flora*, *cagcr*, *tonia*, *leonia*, *fulgens*, *atro rubens*; éviter aussi les *woodsii*, *danderii* et *dorsetia* qui ont de la difficulté à s'épanouir, par le grand nombre de leurs pétales. Les plus recommandables sont les *blancs doubles*, *conchi flora*, *éclipse*, *furibriata*, *florida*, *imbricata*, *maliflora*, *peniflora*, *punctula*, *colrili*, *rosii*, *speciosa*, *variogeta* et *incarnata*; on pourrait encore ajouter quelques autres variétés, mais celles-ci sont celles qui s'accroissent le mieux d'une haute température.

La culture des hyacinthes dans des vases exige une attention toute particulière pour prévenir le contact de l'eau avec le bulbe, car l'excès d'humidité avant l'émission des racines, amène la pourriture. Les vases seront tenus à la fraîche jusqu'à ce que les racines soient arrivées à moitié de la profondeur du vase et plus elles seront longues avant la floraison, le mieux sera la plante. Il faut alors changer l'eau au moins une fois par semaine. On pourra déterminer l'époque de la floraison en plaçant les vases à une température plus ou moins élevée; le froid retardera la floraison, alors que le vase sera rempli de racines. La facilité avec laquelle les bulbes pourrissent rend leur culture dans l'eau incertaine. Et lorsqu'elle réussit, le fait seul de leur épuisement complet après la floraison engage un grand nombre de personnes à les cultiver dans les pots de fleurs transplantés

au printemps ; il forment alors pendant plusieurs années une très-jolie bordure.

Un "chassis-serre" peut facilement s'établir dans tout appartement chaud ayant une ouverture exposée au sud. La cloison intérieure est alors composée de panneaux mobiles pourvus de tablettes et de crochets permettant le placement des fleurs et leur suspension. L'air doit être constamment humide. Cette serre en miniature est un bel ornement et permet la culture d'un grand nombre de plantes. Les plantes grimpances, tel que les *solanées*, *tropéolum*, *maurandia*, *lière de salon*, *smilax* peuvent entourer de légères colonades. Les *héliotropes*, *mérembergia*, *gilia* suspendus au plafond laissant tomber leur feuillage élégant, tandis que les *camélias*, *géraniums*, *fuchsias*, *verveines*, et mille autres plantes, seront groupées sur les tablettes.

TRANSPLANTATION DES ABBRES FORESTIERS.



N peut commencer, l'automne, la transplantation des arbres autres que les résineux ; car pour ceux-ci, du moins lorsqu'ils sont déjà grands, la réussite est beaucoup plus assurée lorsqu'on y procède au printemps.

Lorsqu'on arrache les arbres de toute espèce pour les transplanter, on doit procéder à cette opération avec les plus grandes précautions pour ménager les racines ; car l'arbre reprend avec d'autant plus de facilité qu'il a plus de racines. C'est pour cela que les arbres venus en pépinière reprennent généralement beaucoup mieux que ceux qu'on arrache dans les forêts, et dont les racines ont, en général, peu de développement. On ne doit jamais employer ces derniers qu'en plants très-petits.

En plantant un arbre feuillu, c'est-à-dire, un arbre autre que les résineux, on pare ses racines, ou autrement on coupe, par une tranche nette, à la serpe, celles qui ont été gâtées ou endommagées, en conservant le plus de chevelu qu'il est possible. Si l'arbre a un pivot, on conserve celui-ci, lorsqu'on peut commodément le placer dans le trou, sinon on peut le supprimer sans inconvénient. On taille plus ou moins court les branches du jeune arbre, si l'on juge que la tête est trop forte en proportion des racines ; on taille très-court ceux qui auraient perdu beaucoup de racines dans la transplantation. On étale avec soin les racines et le chevelu dans le trou, sur de la terre ameublie, et on les couvre douce-

ment, en répandant sur elles, avec la main, la terre la plus douce et la plus meuble qu'on tasse modérément. On ne doit, au reste, planter, en cette saison, des arbres grands et petits que dans les terrains secs et légers, où il n'y a pas lieu de craindre que les racines se pourrissent pendant l'hiver.

On ouvre les trous destinés aux transplantations, et l'on a soin de séparer en trois parties la terre que l'on en tire : d'abord les gazons qui formaient la surface ; ensuite la terre végétale placée immédiatement au-dessous, et, enfin, la terre du fond. Au moment de la transplantation, on remuera avec la bêche la terre au fond du trou, afin que les racines de l'arbre reposent sur de la terre meuble. On couvrira ensuite celles-ci de la terre végétale douce tirée précédemment du trou, en la tassant modérément ; on placera les gazons sur cette dernière, et, enfin, on mettra à la surface la terre tirée du fond du trou. Ces précautions devront être prises dans la transplantation de toutes les espèces d'arbres fruitiers ou forestiers, au printemps comme à l'automne. Les trous doivent être proportionnés aux dimensions des racines des arbres qu'ils doivent recevoir, de manière qu'on ne soit forcé d'en supprimer que le moins possible. L'économie seule doit empêcher de faire les trous trop grands ; car, plus le trou sera grand, plus l'arbre prospérera. Cependant, si le trou est très-profond, on doit l'emplir en partie de terre douce, avant d'y placer l'arbre, car celui-ci ne profitera pas et pourra même périr, si les racines sont enterrées trop profondément. On peut prendre pour règle générale d'enterrer les racines à la même profondeur qu'elles avaient dans la pépinière, ce qu'on reconnaît en recherchant sur la tige le point qui se trouvait à la surface du sol. Cependant on doit prévoir que l'arbre s'enfoncera plus ou moins avec le temps, par l'effet du tassement de la terre placée sous ses racines.

CONSERVATION DES PLANTES SARCLES.

TOUS les travaux de culture sont maintenant terminés pour les récoltes de l'année : on a du bœcher, pour les semailles du printemps suivant, les terres argileuses qui ont besoin de l'action des gelées pour s'ameublir. On a relevé les bordures d'oseille, de ciboule et de fraisiers, c'est-à-dire qu'on a arraché tous les vieux pieds, et on les éclate pour en planter de nouvelles bordures, en changeant, autant que possible, l'emplacement de chaque espèce de

plantes. Pour avoir des produits abondants, il est indispensable de renouveler fréquemment ainsi les bordures de plantes vivaces, et on ne doit jamais les laisser subsister plus de deux ou trois ans. Ce travail, au reste, peut se faire en octobre aussi bien qu'en novembre. Pour les fraisières en particulier, il importe que la plantation soit faite de bonne heure, afin que les plantes soient bien enracinées et aient déjà végété avant l'hiver.

Produits et soins pour leur conservation.

A l'époque de la grande récolte des carottes, navets, betteraves, radis et choux, pour l'approvisionnement de l'hiver, il est utile de faire cette récolte le plus tard possible, parce que les racines se conservent d'autant mieux qu'elles ont été amoncées par un temps plus froid ; cependant on doit éviter de se laisser surprendre par les gelées. On choisit un beau jour pour l'arrachage, on laisse les racines pendant quelques heures sur la terre pour qu'elles s'y ressuient, et on les transporte ensuite dans un cellier ou dans une cave sèche, ou dans des silos que l'on construit à cet effet. On fera bien de ne loger dans les caves ou celliers que la quantité qui doit être consommée jusqu'à la fin des fortes gelées, car les racines se conservent beaucoup mieux en silos.

Ces derniers se font en creusant, dans un sol à l'abri de l'humidité souveraine, une fosse d'un pied de profondeur environ, ou de quelques pouces seulement, si le local n'est pas bien sec. Ces fosses peuvent être rondes, en leur donnant un pied de profondeur sur trois pieds de diamètre pour les carottes, navets et radis, et quatre pieds ou quatre pieds et demie pour les betteraves et les pommes de terre, qui craignent beaucoup moins d'être entassées en masse considérable. On peut aussi faire les fosses en carrés longs, en les creusant à la même profondeur et en leur donnant pour largeur les dimensions que je viens d'indiquer pour le diamètre des fosses rondes. On doit éviter avec soin de placer plusieurs années de suite les fosses au même endroit, car l'expérience montre que les racines s'y conservent moins bien, probablement à cause des restes de paille et de ridicules que contient la terre, et qui forment un germe de décomposition. On emplit les fosses de racines, en distinguant soigneusement les espèces et sans les mêler ; on les amoncelle au-dessus de la surface du terrain, en formant un cône élevé pour les fosses rondes, et en imitant une toiture à

deux pans pour les fosses longues. Les surfaces de ces monceaux doivent avoir autant d'inclinaison qu'il est possible, de manière, néanmoins, que la terre dont on doit les couvrir puisse se soutenir sans glisser le long des côtés et sans être entraînée par les pluies.

Lorsque les tas ou monceaux sont ainsi construits, en rangeant avec soin, surtout vers le sommet, les racines qui les forment. on répand sur le tout une légère couche de paille bien sèche ; et l'on jette, à la pelle, sur cette paille, la terre que l'on a tirée de la fosse, ainsi que de nouvelle terre que l'on obtient en creusant un fossé à 2 pieds et demi de distance de la fosse. Il est toujours utile de creuser ce fossé, quand même on n'aurait pas besoin de la terre pour couvrir les silos, et on doit lui donner un peu plus de profondeur qu'à la fosse elle-même, parce qu'on est assuré, de cette manière, qu'il ne pourra jamais séjourner d'eau dans le fond du silo. Dans les sols argileux, un pied d'épaisseur de terre suffira pour couvrir toutes les racines, excepté les pommes de terre, qui, étant beaucoup plus sensibles à la gelée, en seraient souvent atteintes dans les hivers rigoureux, si on ne les couvrait pas d'une épaisseur de terre de dix-huit pouces à deux pieds. Dans les terrains sablonneux ou graveleux, dans lesquels la gelée pénètre beaucoup plus facilement, il est prudent de couvrir toutes les espèces de racines de cette dernière épaisseur de terre, et d'augmenter aussi l'épaisseur de la couche de paille.

Si les racines étaient bien ressuées au moment où on les a entassées, on pourra fermer immédiatement le silo ; mais pour peu qu'elles fussent encore humides, on devra ménager au sommet de chaque silo rond, ou de dix en dix pieds la longueur des autres, des soupiraux, que l'on forme en dressant immédiatement sur les racines deux tuiles creuses rapprochées par leurs bords, et qui figurent une cheminée ronde, par où l'humidité peut s'évaporer. Aussitôt que les gelées deviennent un peu fortes, on bouche ces cheminées en les couvrant avec du fumier long, ou en les emplissant de paille fortement tassée.

Lorsque le silo est couvert d'une épaisseur de terre suffisante, on bat fortement la surface de cette terre avec le dos d'une pelle de bois, afin que l'eau des pluies coule sur les plans inclinés, sans qu'il s'en infiltre aucune partie dans le silo. Les racines ainsi placées se conserveront bien jusque fort avant dans le printemps.

Pour les choux, on ne doit tenter de conserver que ceux qui n'ont pas encore atteint leur dernier point de maturité, c'est-à-dire, dont les pommes, quoique serrées, ne sont pas encore près de se fendre; ce que l'on connaît à la couleur et à l'apparence de la surface supérieure de la pomme. Les choux-milans de grosse ou de petite espèce se conservent beaucoup mieux que les cabus. On devra donc mettre à part, pour les consommer tout de suite, tous les cabus, ainsi que les milans dont la pomme est parvenue au dernier degré de maturité, et l'on destinera à l'approvisionnement de l'hiver ceux dont la végétation est un peu moins avancée. Les choux se conservent très-bien dans un cellier ou tout autre local où la gelée ne pénètre pas trop fortement. On les arrache avec toutes leurs racines, on supprime les plus grandes feuilles extérieures, et on plante les choux l'un près de l'autre, en les couchant un peu et en enterrant les racines dans du sable sec.

Si l'on n'a pas un local suffisant pour loger ainsi toutes les provisions de choux, on creuse, dans la partie la plus sèche du potager, un fossé d'un pied de largeur sur autant de profondeur; on place les choux dans ce fossé, l'un à côté de l'autre, en les renversant, le sommet de la tête en dessous, et on les couvre de la terre extraite d'un fossé semblable que l'on creuse immédiatement à côté de celui-ci, de manière que les racines paraissent seules hors de terre. On emplit le second fossé de nouveaux choux, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait logé toute la provision. Lorsque les choux-milans ont été pris au degré convenable de maturité, ils se conservent bien ainsi jusqu'en février.

Choix des porte-graines.

C'est au moment même de la récolte des choux, carottes, betteraves, navets et radis, qu'il faut mettre à part ceux destinés à porter des semences l'année suivante. On doit faire choix, à cet effet, de racines de moyenne grosseur, bien formées, très-saines, et bien franches dans l'espèce que l'on veut propager: on coupe les feuilles un peu au-dessus du collet, et on conserve soigneusement ces racines, soit dans un cellier, soit mieux encore, en les enterrant dans de petits creux pratiqués à cet effet dans le potager, à la manière des silos, et recouverts d'une couple de pieds de terre. En plaçant ainsi dans des creux une douzaine de racines de chaque espèce, ce qui est bien suffisant pour l'approvisionnement d'un potager ordinaire, elles se conserveront parfaitement. Les oignons réservés pour porte-graines seront suspendus dans un lieu sec, à l'abri des très-fortes gelées, mais où l'on ne fasse pas de feu.

Quant aux choux, il est très-important de choisir pour porte-graines, dans chaque espèce, ceux dont la pomme présente le plus de volume, relativement à la masse totale de la plante, dans les petites espèces comme dans les grosses, un bon chou est bas sur sa tige et n'a que peu de feuilles extérieures, parce que presque toutes les feuilles sont entrées dans la formation de la pomme. Ce sont ceux-là qu'il faut choisir pour propager l'espèce: on les conserve jusqu'au printemps en les plantant peu à peu dans du sable sec, dans un cellier où la gelée ne pénètre pas, mais qui ne soit pas humide. Les choux-milans se conservent assez bien aussi en les suspendant au plancher, dans un lieu sec et à l'abri des plus fortes gelées.

REVUE COMMERCIALE.

COTE DU MARCHÉ VIGIER.

Bêtes à cornes.—1re qualité, \$4 00 à \$5, beaucoup lente.

2e et 3e qualité, \$3. 00 à \$3. 50.

Vaches à lait, \$18. 00 à \$30. 00, peu, en demande.

Extra, \$35. 00 à \$50. 00, très-rare.

Moutons—1re qualité, \$3 à \$4. 00 peu, vente lente.

2me qualité, \$2. 50, peu.

Agneau, 1re qualité, \$2. 50 à \$3. 00 beaucoup.

2me qualité, \$2. 00 à 2. 50.

Cochons—1re qualité, \$6. 00 à 9. 00 peu seconde qualité, \$3. 00 à \$5. 00.

Veaux—1re qualité, \$15. 00 à \$18. 00 en demande.

2me qualité, \$4. 00 à \$12. 00.